

Compte rendu des réunions participatives en ligne pour la définition et la caractérisation des objectifs et des actions d'adaptation au changement climatique dans le contexte des feux de forêts

Annexe au produit T3.4.1 "Lignes directrices pour l'élaboration de stratégies et de plans d'adaptation au changement climatique et aux impacts futurs des incendies"

Produit T3.4.1
Projet Interreg IT-FR MED-Star Stratégies et mesures d'atténuation des risques d'incendie dans la région méditerranéenne
CUP B54D19000190006

Juillet 2022

Sommario

Auteurs	2
Avec la participation de	2
Sardegna	3
Toscana	20
Liguria	32
PACA	45
Corse	54

Auteurs

Valentina Bacciu, Valentina Mereu, Matteo Funaro – Fondazione CMCC (organisation technico-scientifique et compte-rendu)

Serena Marras, Donatella Spano – UNISS (compte-rendu)

Silvia Mongili, Sergio Cossu, Giampaolo Meloni – La Factoria (animation et compte-rendu)

Avec la participation de

REGIONE LIGURIA

REGIONE SARDEGNA

CNR IBE ISTITUTO DI BIOECONOMIA, SASSARI

REGIONE TOSCANA

CONSORZIO LAMMA

REGION PACA -DIRECTION AGRICULTURE, EAU ET FORET

INRAE INST. NAT. DE RECHERCHE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES...

D06 DEPARTMENT DES ALPES MARITIMES - DIRECTION FORET

ANCI LIGURIA

FONDAZIONE CIMA

COLLECTIVITÉ DE CORSE - DIRECTION FORET PREVENTION INCENDIES

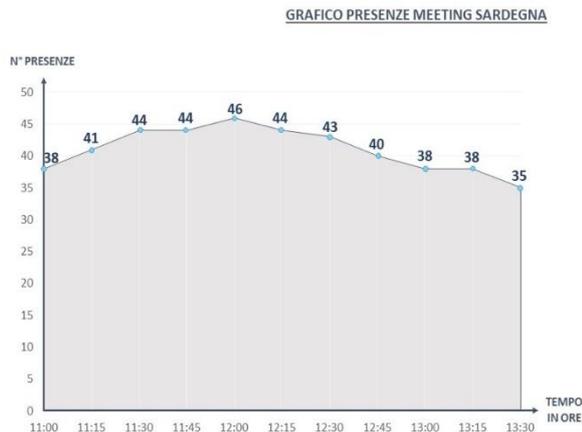
UNIVERSITÉ DE CORTE

OFFICE NATIONAL DES FORETS

Sardegna

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ADAPTATION AU RISQUE D'INCENDIE RÉUNION PARTICIPATIVE Région Sardaigne - date 13/12/2021 - 11.00-13.30

1. Introduction.



Le 13 décembre 2021 a eu lieu la première réunion du processus participatif dédiée aux acteurs de la région Sardaigne. La réunion s'est tenue entièrement en ligne sur la plateforme "Zoom" pour une durée totale de deux heures et 30 minutes et dans le respect de la réglementation gouvernementale sur le contrôle de la pandémie de Covid 19 en Italie. Un nombre maximum de 46 participants a assisté à la réunion. Sur le côté il y a la courbe de présence en ligne, ce qui montre que la présence des participants dans les deux premières heures d'activité était constante.

La réunion participative a été divisée en deux moments spécifiques. Une première partie dans laquelle Valentina Bacciu (CMCC - Fondation Centre Euro-Méditerranéen sur le Changement Climatique - promotrice de l'activité) a présenté le thème du "Changement climatique et adaptation au risque d'incendie" - développé dans le cadre du projet "MED -Star - Stratégies et mesures pour la mitigation du risque d'incendie dans la région méditerranéenne"- en relation avec le territoire régional de la Ligurie. Ensuite, Silvia Mongili (Entreprise sociale coopérative « La Factoria »), en tant que support technique externe, a illustré en bref les méthodes d'implication des participants.

Dans la deuxième partie de la réunion, les objectifs stratégiques qui ont émergé de l'analyse de la législation et des plans et programmes existants au niveau national et régional, effectuée dans la phase préparatoire avant la réunion, ont été partagés et discutés. La discussion avec les parties prenantes s'est déroulée au moyen d'un sondage contenant des questions ouvertes et fermées et la possibilité de donner des indications et faire des ajouts en utilisant le chat de Zoom.

Enfin, il convient de noter qu'au moment de l'inscription à la réunion la documentation descriptive (matrice) des objectifs stratégiques et des actions proposées pour chaque objectif a été envoyée aux participants. De plus, un questionnaire préliminaire sur le degré de connaissance du thème proposé par les différents intervenants, leur niveau d'expérience et leur degré d'intérêt a été administré avant la réunion.

2. Résultats de la réunion.

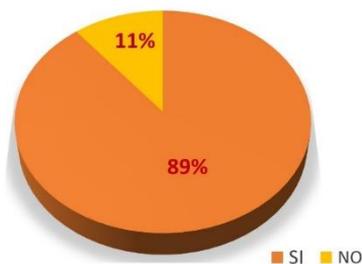
a) Évaluation des objectifs.

Dans un premier temps, les objectifs stratégiques suivants ont été portés à l'attention des parties prenantes participantes:

1. Promouvoir, renforcer et approfondir les actions liées à l'éducation, la formation et l'information.
2. Promouvoir, renforcer et approfondir les actions liées à la sensibilisation et à la diffusion.
3. Améliorer la *gouvernance de la* gestion des feux de forêt.
4. Promouvoir une planification et une gestion intégrées et durables des forêts afin de prévenir et d'atténuer les risques d'incendie de forêt.
5. Promouvoir des solutions fondées sur les services écosystémiques pour prévenir et atténuer le risque d'incendie de forêt et accroître la résilience des écosystèmes, protéger la biodiversité et maintenir la productivité des forêts.
6. Amélioration du système de surveillance et d'alerte.
7. Promouvoir la recherche et la coopération scientifique sur les risques d'incendie, la vulnérabilité des terres et les impacts du changement climatique en cours.

En ce qui concerne les objectifs susmentionnés, trois questions ont été posées aux participants, qui sont présentées ci-dessous avec une analyse graphique de leurs réponses.

Question 1 - OBJECTIFS



En réponse à la question "Considérez-vous que les objectifs identifiés sont adéquats?" 89% des participants ont répondu positivement, tandis que seulement 11% ont déclaré que les objectifs semblaient inadéquats.

Question 2 - OBJECTIFS

Invités à indiquer quels objectifs ils souhaiteraient modifier/intégrer et comment, les participants soulignent tout d'abord la nécessité d'adopter des nouveaux outils réglementaires régionaux capables d'améliorer l'actuelle loi-cadre sur les incendies de forêt, également dans le but de renforcer la lutte active et de clarifier le concept de "*gouvernance*", en essayant de se concentrer sur les formes d'organisation et de coordination, notamment dans la gestion des postes de commandement dans l'action sur le terrain. Beaucoup soutiennent la nécessité de promouvoir une plus grande participation et d'accroître la sensibilisation des individus et des communautés locales, notamment à travers l'information et les processus participatifs. L'amélioration de la coordination de toutes les forces impliquées dans les actions d'extinction est considérée comme fondamentale, l'accent étant mis sur la croissance du rôle opérationnel de la protection civile régionale, ainsi que sur le renforcement du personnel impliqué dans la gestion active, en particulier en vue de réduire l'âge moyen des opérateurs, qui est actuellement très élevé. Dans cette perspective, il est jugé utile de prévoir une formation ciblée non seulement pour les opérateurs, mais aussi pour les structures des administrations locales ainsi que pour ceux qui mènent des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Il est également jugé important d'améliorer l'intégration de la surveillance et de l'alerte (objectif 6) avec

la lutte contre les incendies et l'après-incendie, et de prévoir un objectif spécifique pour l'après-incendie/récupération.

Question 3 - OBJECTIFS

Cette question ouverte demandait aux participants d'indiquer les objectifs manquants ou ceux qu'ils souhaiteraient inclure, toujours en fonction de leur propre contexte ou expérience sur le terrain. Certains objectifs supplémentaires ont déjà été indiqués par les participants dans leurs réponses à la question précédente. À cela s'ajoute la nécessité de promouvoir les échanges internationaux avec d'autres réalités similaires, notamment par l'activation d'*écoles d'été pour une* formation ciblée et l'échange de bonnes pratiques. À cet égard, la nécessité d'établir un lien non seulement avec la zone de coopération transfrontalière Italie-France du programme INTERREG Maritime, mais aussi avec la région espagnole de Catalogne, est soulignée.

En ce qui concerne le rapport avec le territoire, il est considéré comme très important de promouvoir des incitations financières dans le cadre du PSR (Plan de Développement Rural) de la Sardaigne destinées aux entités publiques et privées pour la mise en œuvre de mesures culturelles pouvant affecter et modifier les facteurs prédisposant au phénomène des incendies. Il convient de noter que la Sardaigne a l'un des coefficients forestiers les plus élevés du pays, mais c'est une région qui compte de nombreuses "forêts pauvres".

Il apparaît nécessaire d'impliquer les réalités locales à travers des activités de communication destinées à la population, en utilisant les "nouveaux" médias; des activités d'éducation à l'environnement dans les écoles avec des outils d'apprentissage et des approches de formation adaptés à la nécessité de communiquer de manière claire et efficace le problème du changement climatique et le phénomène des incendies; des campagnes de communication avec la participation active des organismes de communication régionaux et locaux afin d'améliorer leur capacité à fournir des informations correctes, non superficielles et basées sur des connaissances technico-scientifiques. Il est utile de promouvoir et de soutenir la création et la gestion de "*fire smart community*" pour faciliter l'implication et la participation des citoyens et des différentes parties prenantes et l'implication des écoles secondaires pour le développement d'initiatives ciblées d'alternance école-travail. En ce qui concerne l'organisation interne de l'AIB, il est suggéré d'améliorer la coordination entre les acteurs opérationnels impliqués à différents niveaux, de renforcer la formation qualifiée et ciblée des opérateurs de lutte contre les incendies, d'identifier et de cartographier les zones les plus à risque et de promouvoir des investissements adéquats pour les travaux et les interventions de prévention des incendies, et d'utiliser un système de détection par satellite qui soit fiable pour détecter les départs de feu, avant qu'ils ne se transforment en grands incendies de forêt.

Enfin, il est jugé important de prévoir un objectif spécifique visant à introduire la planification obligatoire au niveau territorial des actions nécessaires à la réduction des risques et à améliorer la coordination opérationnelle entre la Région Sardaigne et le Ministère de l'Environnement concernant la définition et le partage des lignes directrices pour la rédaction des plans détaillés AIB.

b) Évaluation des actions pour chaque objectif.

Après avoir examiné les objectifs proposés, la réunion participative a ensuite abordé l'**évaluation des actions proposées** pour chaque objectif, toujours en utilisant la méthode de l'enquête. Les résultats de cette évaluation sont présentés ci-dessous.

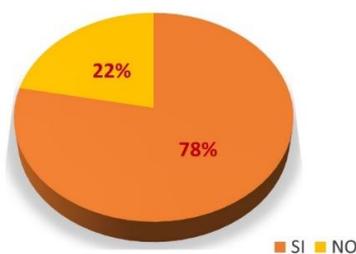
OBJECTIF 1

Promouvoir, renforcer et approfondir les actions liées à l'éducation, la formation et l'information.

Les actions suivantes sont proposées aux participants pour cet objectif:

Domaine d'intervention	Actions	
Éducation	F1	Activités d'éducation et de formation dans les écoles.
Formation	F2	Réunions de formation pour les citoyens, les autorités locales et les acteurs socio-économique en relation avec les risques, les systèmes d'alerte et les actions de prévention et de protection.

Question 4 - OBJECTIF 1



La première question sur l'objectif 1 concernait l'évaluation de la pertinence des actions identifiées F1 et F2 en ce qui concerne les risques, les impacts et les répercussions. Comme on peut voir dans le graphique ci-dessous, 78% des participants considèrent que les actions proposées sont adéquates, tandis que 22% ont des doutes.

Les participants ont ensuite été invités à évaluer la faisabilité (faible, moyenne ou Haute) de ces deux actions. Les résultats de cette évaluation sont exprimés dans le tableau suivant:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
F1	9	47	44	Dans l'ensemble, la faisabilité est considérée moyenne-haute, ce qui souligne l'importance que les participants accordent à l'éducation et à la formation. Une légère prudence se dégage concernant l'implication des communautés, basée sur la perception des difficultés à promouvoir les processus participatifs au niveau local.
F2	19	47	34	

Question 5 - OBJECTIF 1

Avec la question ouverte 5, également liée à l'objectif 1, les participants ont été invités à suggérer d'autres actions pour cet objectif. Il en ressort la nécessité de promouvoir des activités visant à impliquer les citoyens et les acteurs locaux avec une approche proactive, car souvent les citoyens délèguent

entièrement aux institutions tout ce qui comprend les risques, le sauvetage, sans se sentir partie prenante du système de prévention des incendies et des activités de lutte contre les incendies. On recommande l'implication du système régional INFEAS - Information, formation, éducation à l'environnement et à la durabilité, avec ses quelque 50 centres d'éducation à l'environnement et à la durabilité (CEAS) qui fonctionnent actuellement en Sardaigne. Ceux-ci sont gérés par les autorités locales et les zones naturelles protégées, avec la participation de sujets privés qui réalisent également des activités de formation ciblées et d'animation/facilitation des processus participatifs locaux.

Très importante est la formation destinée à des cibles différenciées, spécifiquement identifiées parmi celles qui peuvent apporter une contribution active au niveau local, et les campagnes d'information à travers les médias de masse, avec une attention particulière aux médias sociaux. L'implication des écoles secondaires est considérée importante en termes d'éventuels projets de transition école-travail et d'amélioration du niveau de sensibilisation et de responsabilité active des jeunes.

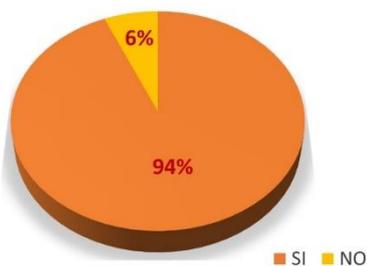
Pour la population locale, les processus participatifs sont considérés indispensables, avec l'animation de réunions avec les citoyens et les parties prenantes dans la préparation et la mise en œuvre des plans municipaux de protection civile, la diffusion des bonnes pratiques avec la comparaison avec d'autres réalités nationales, la facilitation de la création de communautés locales visant à protéger le territoire et l'activation d'incitations (par exemple: allègements fiscaux) en faveur des entreprises agricoles pour des activités spécifiques de prévention et de protection contre les incendies.

OBJECTIF 2

Promouvoir, renforcer et approfondir les actions liées à la sensibilisation et à la diffusion.

Domaine d'intervention	Actions	
Sensibilisation et diffusion	S1	Réunions d'information visant à sensibiliser et à impliquer la citoyenneté, les autorités locales et les acteurs socio-économiques sur le risque d'incendie et l'adaptation aux changements climatiques.

Question 6 - OBJECTIF 2



Interrogés sur l'adéquation de l'action S1 (réunions d'information pour la participation des citoyens), liée à l'objectif 2, la plupart des participants (94%) ont répondu positivement, tandis que seulement 6% ont estimé que l'action n'était pas suffisante.

En ce qui concerne la demande d'évaluation de la faisabilité de l'action S1, les participants fournissent des réponses qui sont résumées et analysées dans le tableau suivant:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
S1	10	58	32	Globalement, la majorité des participants est en moyenne optimiste quant à la possibilité de mener des actions participatives (information



			et implication) avec les communautés locales. Seuls 10% restent sceptiques quant à cette possibilité.
--	--	--	---

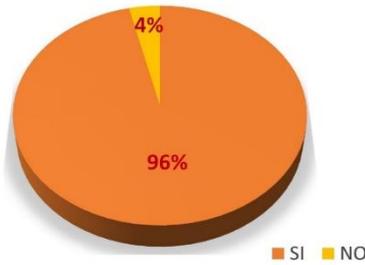
Question 7 - OBJECTIF 2

Lorsqu'on leur demande d'indiquer une action considérée comme importante pour la réalisation de l'objectif, les participants réitèrent une fois de plus la nécessité de promouvoir des activités pour l'implication des communautés locales dans les exercices sur le terrain effectués par la Protection Civile Régionale, relatifs à la prévention et à la lutte contre les incendies, l'animation d'activités de sensibilisation avec une approche proactive pour une implication moins passive des communautés locales, la communication comme l'utilisation des médias locaux et régionaux, y compris les spots publicitaires récurrents tout au long de l'année et visant la communication avec les communautés locales. Les événements de sensibilisation qui sont également accompagnés d'initiatives collatérales expérientielles et récréatives sont considérés comme très importants, dans le but d'améliorer la participation des citoyens et l'implication des communautés locales, y compris des jeunes (16-25 ans). Certains participants suggèrent la nécessité de réaliser des actions de sensibilisation visant à informer les touristes et les résidents, notamment en ce qui concerne les forêts de pins et les bandes côtières. Enfin, la définition d'un plan participatif de brûlage dirigé à l'échelle régionale et paysagère, visant la prévention, est demandée.

OBJECTIF 3

Améliorer la *gouvernance de la gestion des feux de forêt*.

Domaine d'intervention	Actions	
Plans et programmes d'adaptation	G1	Adoption de la planification des risques d'incendie qui identifie les zones les plus vulnérables dans les conditions le climat actuel et futur.
	G2	Adoption d'une planification forestière fondée sur les principes de la gestion durable des forêts.
Organisation et gestion	G3	Prévention et gestion des risques dans les zones d'interface.
	G4	Création de tableaux pour l'intégration et la coordination entre les secteurs municipaux.
Développement économique le secteur forestier	G5	Soutenir le développement économique du secteur forestier.



Question 8 - OBJECTIF 3

En ce qui concerne l'objectif 3, la quasi-totalité des participants (96%) a exprimé une évaluation positive des cinq actions proposées et les a considérées comme appropriées par rapport à leurs propres contextes territoriaux de référence et à leur expérience opérationnelle à ce jour. Seuls 4% pensent que des actions plus incisives devraient être envisagées.

Une évaluation du degré de faisabilité des cinq actions proposées est ensuite demandée; les résultats obtenus sont présentés dans le tableau ci-dessous:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
G1	4	44	52	Une évaluation moyenne de la faisabilité prévaut, probablement en raison des difficultés culturelles, opérationnelles et financières qui semblent entraver une approche durable de la gouvernance forestière et du développement local et de la filière du bois en Sardaigne. Les actions visant à améliorer la coordination entre les acteurs publics suscitent un certain scepticisme.
G2	15	55	30	
G3	7	61	32	
G4	7	64	29	
G5	14	57	29	

Question 10 - OBJECTIF 3

Dans les réponses nombreuses et articulées à la question ouverte invitant les participants à indiquer une ou plusieurs actions considérées comme importantes pour la réalisation de l'objectif 3, on perçoit que cet objectif est considéré important et stratégique par les différents acteurs et confirme leur perception de la complexité et de la difficulté à identifier des méthodes et des actions de *gouvernance* efficaces par rapport aux différents contextes territoriaux de la Sardaigne et aux expériences de gestion réalisées jusqu'à maintenant.

Un certain nombre d'indications montrent que la *gouvernance* actuelle devrait être améliorée, notamment en termes de coordination, de fonctionnement efficace et d'implication des communautés locales, y compris en termes de bénéfices économiques.

Au niveau de la planification, il est nécessaire d'orienter la planification des risques vers le paysage et la méso-échelle, la dimension régionale étant jugée absolument insuffisante. En outre, il est suggéré d'améliorer l'intégration entre le niveau de planification et le niveau supérieur du cadre législatif régional. L'actuelle loi-cadre régionale devrait être révisée afin d'améliorer son intégration avec la législation sur la protection civile et les principaux outils de planification urbaine. En effet, on estime que les incendies ne doivent pas être considérés uniquement comme des situations d'urgence, mais

comme un problème structurel. Certains suggèrent également une meilleure intégration entre la planification de l'AIB et la planification forestière. Il est proposé de créer un bureau régional de planification, dans lequel convergeraient les meilleurs professionnels afin de rédiger matériellement le nouveau PRAI, et l'adoption d'un plan pour les zones d'interface et les zones à vocation touristique. Il est également suggéré d'harmoniser la planification forestière avec la planification urbaine générale et locale, car la planification urbaine a un fort impact sur les possibilités de lutte active.

D'un point de vue opérationnel, certains suggèrent de promouvoir le "pâturage prescrit" et pas seulement le "feu prescrit", d'augmenter le nombre d'exercices sur le terrain, à réaliser en mettant l'accent sur la fonctionnalité opérationnelle des actions de lutte contre les incendies et de prévention, et de promouvoir les bonnes pratiques de durabilité pour la prévention des incendies au niveau local.

Certains participants évaluent la faisabilité des actions comme faible en raison de l'inadéquation des instruments financiers actuellement disponibles et des tensions entre les différents acteurs institutionnels et territoriaux impliqués dans la lutte contre le phénomène des incendies. Par conséquent, il est jugé nécessaire d'innover radicalement la structure du plan régional AIB et il est suggéré de suivre certains exemples vertueux au niveau national de régions comme la Toscane, ou au niveau européen comme les îles Baléares (Espagne), qui ont des plans intégrés à l'échelle du paysage, bien structurés et avec des programmes de dépenses clairs et adéquats.

Presque tous soulignent l'importance de l'implication des opérateurs économiques dans le secteur agricole et forestier afin d'encourager le développement du contrôle actif et passif et de valoriser l'utilisation des forêts également d'un point de vue économique/productif. Il est important de renforcer le soutien économique public au secteur forestier, en orientant davantage les ressources vers les interventions et les activités de prévention. En ce qui concerne les territoires, il est souhaité que des actions soient développées pour impliquer plus activement les administrations municipales dans les bonnes pratiques de prévention des incendies. Certaines parties prenantes estiment que l'objectif d'améliorer la *gouvernance de la* gestion des incendies de forêt est très difficile à atteindre, tant en termes de définition d'une planification adéquate qu'en termes d'animation et de conduite des discussions entre les parties prenantes. En ce qui concerne le soutien économique au secteur forestier (action G5), certains participants soulignent que les fonds destinés aux domaines forestiers prévus par le plan de développement rural (PDR) de la région Sardaigne sont souvent détournés vers les secteurs de l'agriculture et de l'élevage.

OBJECTIF 4

Promouvoir une planification et une gestion intégrées et durables des forêts afin de prévenir et d'atténuer les risques d'incendie de forêt.

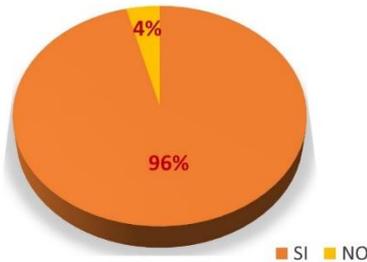
L'objectif 4 prévoit la mise en œuvre de trois actions:

Domaine d'intervention	Actions	
Solutions basées sur les services écosystémiques	E1	Gestion active des forêts pour accroître la résilience et la prévention des incendies et d'autres risques naturels - gestion spécifique et structurelle.
	E2	Gestion active des forêts pour accroître la résilience et la



		prévention des incendies et autres risques naturels - renaturation.
	E3	Gestion active des forêts pour accroître la résilience et la prévention des incendies et autres risques naturels – renovation.

Question 11 - OBJECTIF 4



Comme pour l'objectif 3, la quasi-totalité des participants (96%) ont considéré que les actions identifiées pour l'objectif 4 étaient adéquates. Seulement 4% des personnes présentes étaient négatives.

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
E1	12	52	36	En ce qui concerne l'évaluation de la faisabilité des trois actions proposées, une fois de plus, une note de faisabilité moyenne prévaut (de 52% à 72%), confirmant une certaine prudence de la part des parties prenantes quant à la possibilité de promouvoir une planification et une gestion forestières mises en œuvre de manière intégrée et durable dans les contextes territoriaux complexes de la Sardaigne. Il est également vrai qu'entre 16% et 36% des réponses sont optimistes (faisabilité élevée), tandis que ceux qui prévoient des problèmes plus critiques restent minoritaires (seuls 12% des participants expriment une faisabilité faible).
E2	12	72	16	
E3	12	64	24	

Question 12 - OBJECTIF 4

Des réponses à la question demandant aux participants d'indiquer d'autres actions considérées comme importantes pour la réalisation de l'objectif 4, il ressort quelques propositions et considérations générales qui semblent confirmer une perception de la complexité des contextes d'action et d'une certaine difficulté à mettre en œuvre une planification et une gestion forestières intégrées et durables. Néanmoins, le thème de cet objectif est considéré comme très important et stratégique par la plupart des parties prenantes. La gestion active des forêts est considérée comme très positive, mais il est souligné que il n'y a pas de chaîne de production de bois économiquement durable en Sardaigne aujourd'hui et nous avons des importations substantielles de bois de construction et de bois de chauffage du reste de l'Italie. Les forêts devraient également être rendues productives dans la perspective de l'élimination progressive de l'utilisation des combustibles fossiles.

Il est jugé utile, sur la base d'une planification forestière toujours actualisée et concrètement appliquée, de promouvoir une gestion du paysage coordonnée et partagée entre les principaux acteurs de la gestion, tels que l'Agence FORESTAS, le Corps de Surveillance des Forêts et de l'Environnement (CFVA)

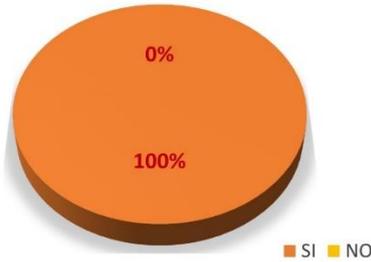
et les opérateurs privés, et il est suggéré d'identifier et de gérer des "zones d'appui à la lutte contre les incendies" comme cela se fait dans la région voisine de Corse. Il est considéré comme important de mettre en œuvre une série d'interventions territoriales telles que le renforcement et l'entretien du réseau routier à l'intérieur et à l'extérieur des domaines forestiers, le reboisement de toutes les zones où il n'y a plus de couverture forestière, l'activation des incitations du plan de développement rural (PDR) de la Sardaigne visant à la planification des districts, orientée vers une gestion forestière productive et préventive par rapport au risque d'incendie, la promotion d'actions visant une sylviculture active dans les zones boisées pour contrecarrer la naturalisation excessive des forêts, réaliser des interventions adéquates après incendie telles que le déblaiement, la reconstitution de la forêt, la récupération des nécromasses, l'entretien des routes et la création de réserves d'eau. Certaines parties prenantes soulignent que la gestion forestière en Sardaigne se heurte à un important problème culturel lié à la conviction absolue que couper la forêt est toujours négatif. Au regard de ce préjudice, on estime qu'il serait opportun de promouvoir des actions spécifiques d'information et de sensibilisation liées à la gestion durable des forêts. En outre, les mesures de gestion doivent toujours être décidées et mises en œuvre sur la base de connaissances scientifiques solides. Les incendies en Sardaigne n'affectent pas seulement les contextes forestiers, mais touchent souvent les territoires agricoles/ruraux ou agroforestiers. On estime donc qu'en plus de la gestion forestière, la gestion des risques à l'échelle du paysage est nécessaire. Lors de l'élaboration d'une loi régionale sur les incendies et du plan régional, ainsi que dans les phases de planification et de stratégie de l'AIB, il serait opportun de distinguer les incendies en fonction des contextes concernés (incendies de forêt, d'agroforesterie, de campagne et d'interface).

OBJECTIF 5

Promouvoir des solutions fondées sur les services écosystémiques pour prévenir et atténuer le risque d'incendie de forêt et accroître la résilience des écosystèmes, protéger la biodiversité et maintenir la productivité des forêts.

Domaine d'intervention	Actions	
Solutions basées sur les services écosystémiques	E4	Interventions pour la construction d'infrastructures de protection contre les incendies de forêt.
	E5	Gestion des forêts pour la prévention des incendies de forêt et autres risques naturels - pâturage prescrit.
	E6	Restauration et remise en état des forêts endommagées par le feu.

Question 13 - OBJECTIF 5



Enc e qui concerne les actions proposées pour la réalisation de l'objectif 5, il y a unanimité, avec 100% des réponses affirmatives sur le niveau d'adéquation des actions. Le large consensus semble indiquer que les parties prenantes attribuent une importance primordiale aux services écosystémiques dans la prévention et l'atténuation des risques d'incendie, même si certains des participants considèrent que les solutions écosystémiques sont difficilement réalisables dans le contexte actuel de la Sardaigne parce qu'elles sont considérées comme non rentables.

En ce qui concerne l'évaluation de la faisabilité, les résultats obtenus pour les trois actions proposées sont présentés dans le tableau suivant:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
E4	4	64	32	Une nette prévalence du degré moyen de faisabilité se dégage, suivi du degré élevé de faisabilité. Ces réponses semblent confirmer la confiance des parties prenantes dans les services écosystémiques comme élément important pour aborder la question des incendies en Sardaigne de manière innovante, même si la difficulté de mettre en œuvre des actions visant à l'innovation est perçue.
E5	0	60	40	
E6	12	60	28	

D'après les indications relevées au cours du débat, on constate que la plus grande prudence sur la faisabilité dans le contexte actuel de la Sardaigne est principalement générée par la difficulté de trouver des instruments financiers adéquats pour effectuer des travaux de restauration sur les zones touchées par le feu, surtout si le terrain est privé.

Question 14 - OBJECTIF 5

Les réponses à la question ouverte visant à indiquer les actions supplémentaires jugées importantes à ajouter à l'objectif 5 fournissent des indications intéressantes sur la perception de l'importance des services écosystémiques par les parties prenantes. Certains soulignent que l'objectif 5 se concentre exclusivement sur les contextes forestiers, alors qu'il serait plus approprié d'adopter une vision plus large qui inclut les contextes ruraux et les situations territoriales à caractère agro-forestier.

Il est nécessaire de prévoir et de rendre accessibles des mécanismes de récompense pour les sujets privés en faveur de la gestion durable des pâturages et des interventions ciblées de récupération environnementale post-incendie. À cet égard (action E6), il est considéré que la récupération post-incendie devrait viser la création et la gestion de *territoires intelligents* (contextes résilients).

La participation des autorités locales à la planification de l'entretien des routes rurales existantes, à la construction de nouvelles routes à des fins de prévention, ainsi qu'à la création de coupe-feu et d'autres bassins d'incendie, en accordant une attention particulière aux zones où les ressources naturelles en eau sont rares, est considérée importante.

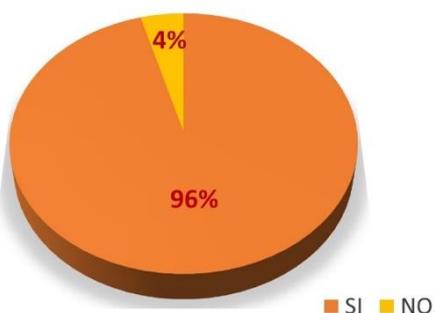
Enfin, on souligne l'importance des actions de communication et d'information sur les bénéfices économiques que l'on peut tirer de la gestion des ressources forestières avec des solutions basées sur les services écosystémiques et l'amélioration de l'utilisabilité des forêts en termes de production et de tourisme durable. Ces actions doivent s'adresser aux citoyens, aux entreprises et également aux administrations locales, avec une attention particulière pour les zones intérieures, qui sont gravement touchées par le dépeuplement et l'abandon des terres. Enfin, pour l'action E5 il est suggéré d'intégrer la pratique du pâturage dirigé avec le feu dirigé.

OBJECTIF 6

Amélioration du système de surveillance et d'alerte.

Domaine d'intervention	Actions	
Suivi et nouvelles technologies	M1	Systèmes de surveillance météo-climatique.
	M2	Systèmes de communication et de surveillance des incendies sylviculture - équipements et appareils.
	M3	Systèmes de prévision à moyen terme du danger d'incendie.

Question 15 - OBJECTIF 6



Les actions identifiées en relation avec l'objectif 6 ont également eu un large consensus, 96% des participants les considérant comme adéquates et seulement 4% exprimant des doutes quant à leur efficacité. La réponse globale semble souligner l'importance que les parties prenantes attribuent aux systèmes de surveillance et d'alerte dans la lutte active contre les incendies, avec l'utilisation de technologies appropriées, mais aussi avec le renforcement des ressources humaines expertes et qualifiées opérant sur le terrain et sur le territoire.

En ce qui concerne l'évaluation de la faisabilité des actions susmentionnées, les résultats obtenus sont résumés dans le tableau suivant:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
M1	4	55	41	En ce qui concerne l'évaluation de la faisabilité des trois actions proposées par rapport aux contextes territoriaux de référence et à l'expérience acquise, les parties prenantes privilégient toujours la faisabilité moyenne (de 54% à 64%), suivie de la faisabilité élevée (de 27% à 41%). Une faible note de faisabilité est moins affirmée (de 4% à 14%).
M2	14	54	32	
M3	9	64	27	

Question 16 - OBJECTIF 6

Invités à fournir des indications sur toute action supplémentaire considérée comme importante pour la réalisation de l'objectif 6, les participants fournissent diverses indications et quelques propositions pour l'intégration d'actions spécifiques. Tout d'abord, il est souligné que le développement de systèmes technologiques ciblés et adéquatement répartis est certainement utile dans la lutte contre les incendies, mais ces technologies doivent être intégrées au travail de professionnels experts (tels que les opérateurs de vigie de l'Agence FORESTAS). Dans ce sens, il est important de réactiver les postes de guet du réseau régional initial, qui prévoyait 314 guetteurs répartis en trois types d'équipes, car il ne suffit pas d'activer 185 postes, comme c'est le cas actuellement, avec des équipes de 8 heures. Il est suggéré de développer un réseau en ligne de stations météorologiques, qui peuvent être connectées à des simulateurs sur le terrain afin d'aider les décideurs (CSI sur le terrain) à adopter des lignes de propagation des flammes plus crédibles dans les 6 à 8 heures suivantes, en particulier pour les incendies complexes. À cet égard, il est noté que des simulateurs sont actuellement disponibles sur le marché. Certains affirment que l'efficacité des systèmes de surveillance repose sur la possibilité d'utiliser des informations dont la chaîne de communication dans la zone est valide et répandue, de manière à permettre à ceux qui vivent et travaillent dans la zone d'avoir une information immédiate sur la criticité du jour en ce qui concerne le risque d'incendie. En ce qui concerne la surveillance météorologique, il est signalé que l'agence nationale Italia Meteo est active, ce qui devrait également relier les agences régionales. L'agence nationale devrait renforcer les réalités régionales. La présence en Sardaigne de nombreuses zones ombragées en raison de son orographie particulière est déterminante. Dans ces zones, il n'y a pas de communication, même par radio, il est donc suggéré de cartographier ces zones afin d'évaluer le positionnement des liaisons radio, ne serait-ce que pour la période de la campagne AIB. Il est suggéré de développer la cartographie LIDAR sur l'ensemble du territoire régional afin de construire rapidement une carte de la répartition des carburants, comme cela a été fait en Espagne sur l'ensemble du territoire national.

Une autre action suggérée est l'activation d'un bulletin régional sur les risques d'incendie qui serait diffusé sur le modèle du bulletin météorologique. Ce bulletin sur les risques d'incendie pourrait fournir des informations sur les caractéristiques et les conditions quotidiennes des combustibles, de l'humidité de l'air et du sol au niveau local. Certains suggèrent d'augmenter les effectifs du Corps régional de surveillance forestière et environnementale, de renforcer le système de radio et de repérage, également avec l'utilisation de drones et d'avions avec du personnel spécialisé, et le système satellitaire fiable dans la détection des foyers d'incendie. Il convient de noter que le temps d'alerte est généralement assez faible en Italie et très faible en Sardaigne, de sorte que la télédétection devrait être limitée aux zones très éloignées, après avoir comparé différentes possibilités: a) mise en œuvre d'un réseau de vigies; b) utilisation de drones; c) télédétection par satellite; d) publicité très stricte sur l'utilisation des numéros 1515/115.

OBJECTIF 7

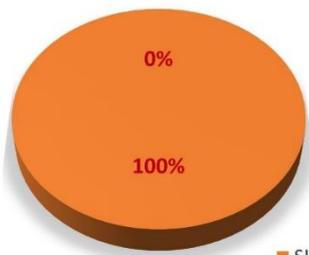
Promouvoir la recherche et la coopération scientifique sur les risques d'incendie, la vulnérabilité des terres et les impacts du changement climatique en cours.

Domaine d'intervention	Actions



Recherche	R1	Surveillance des caractéristiques de la végétation pour la production de bases de données actualisées.
	R2	Harmonisation des informations et des données existantes.
	R3	Production de rapports pour améliorer la compréhension des grands Incendies.
	R4	Développer des projets de recherche visant à améliorer la compréhension des interactions entre le feu, les conditions environnementales et météo-climatiques..
	R5	Affinement des approches de modélisation d'aide à la décision pour améliorer la compréhension de la vulnérabilité spatiale aux incendies de forêt.
	R6	Affinement des approches de modélisation pour soutenir la prise de décision dans la prévention et l'atténuation des risques.

Question 17 - OBJECTIF 7



Le consensus pour l'objectif 7, qui vise à promouvoir la recherche et la coopération scientifique en tant qu'éléments utiles à la lutte contre les incendies, a été unanime parmi les participants, soulignant probablement la conviction répandue que les solutions à la tragédie des incendies doivent être recherchées sur la base de connaissances scientifiques solides et du développement de technologies appropriées et innovantes.

L'évaluation de la faisabilité des six actions proposées est également très positive dans l'ensemble.

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
R1	0	57	43	Une évaluation moyenne-haute de la faisabilité prévaut. Dans le cas de l'action R2, on constate une baisse de confiance de la part des parties prenantes, qui pourrait découler de la perception de criticités dans la coordination entre les différents organismes et entités responsables de la gestion des informations et des données. La confiance dans l'Action R3 pourrait exprimer un grand besoin de la part des parties prenantes de disposer d'informations et de données actualisées sur l'évolution du phénomène des incendies en Sardaigne.
R2	5	62	33	
R3	0	52	48	

Question 18 - OBJECTIF 7 - Évaluation de la faisabilité des actions proposées

Action	Évaluation de la faisabilité	Brèves considérations
--------	------------------------------	-----------------------



	Faible	Moyenne	Haute	
R4	0	68	32	Il y a une nette prévalence d'une évaluation de faisabilité moyenne-haute, ce qui confirme la confiance des participants dans la recherche scientifique. Pour l'action R4, les parties prenantes perçoivent une certaine criticité dans le développement de programmes de recherche spécifiques capables de comprendre les interactions entre les différents aspects du phénomène des incendies en Sardaigne. Si, d'une part, les acteurs expriment le besoin de nouveaux outils et de nouvelles approches pour soutenir la compréhension du phénomène des incendies et la gestion opérationnelle, d'autre part, il existe une certaine prudence dans l'évaluation de l'applicabilité réelle par rapport à la complexité environnementale et socio-économique des réalités territoriales dans lesquelles il est nécessaire d'opérer en Sardaigne.
R5	5	63	32	
R6	5	53	42	

Question 19 - OBJECTIF 7

Les réponses à la question ouverte visant à identifier et proposer d'autres actions jugées importantes pour la réalisation de l'objectif 7 clarifient en partie certains aspects généraux des attentes des parties prenantes en ce qui concerne le thème de la recherche et de la coopération scientifique. Tout d'abord, l'importance de combiner l'expérience de ressources humaines formées et compétentes avec des modèles de prévision est réitérée. Certains participants affirment que seuls les opérateurs de première ligne sont capables de comprendre les signes de changement de comportement du feu, qui, en revanche, ne peuvent être perçus de manière adéquate par ceux qui opèrent à distance dans une salle d'opérations. Il est jugé nécessaire et utile de développer des modèles, même simplifiés, mais capables d'être intégrés et corrigés avec des informations provenant du terrain opérationnel (informations géoréférencées, nouvelles radio, etc.), dont dispose le directeur des opérations de lutte contre les incendies. Dans cette optique, certains suggèrent d'équiper les avions, notamment les hélicoptères, de capteurs dédiés, afin de disposer de paramètres en temps réel au sol et en altitude. Il est important de comprendre les phénomènes d'instabilité atmosphérique et de rafales descendantes (fortes rafales de vent vers le bas) qui se produisent en relation avec les incendies.

3. Remarques finales.

En ce qui concerne la réunion consacrée à la région de la Sardaigne, il convient de souligner la présence d'un grand nombre de participants et d'une nette majorité de représentants techniques d'organismes et d'organisations publiques et d'opérateurs du monde de la recherche scientifique. Les représentants des autorités locales, des associations, du secteur bénévole et des entreprises privées n'étaient pas très bien représentés.

L'évaluation par les parties prenantes de l'adéquation des objectifs proposés est globalement positive, même s'il est souligné que les réglementations et la planification forestières régionales actuelles sont insuffisantes au regard des problèmes des territoires, de la lutte et de la prévention des incendies.

En ce qui concerne la faisabilité des actions proposées pour chaque objectif, une certaine prudence émerge très clairement, exprimée par la prévalence de l'évaluation " moyenne ", qui semble indiquer une certaine difficulté perçue par les parties prenantes par rapport à la complexité des contextes opérationnels de l'AIB et de la relation avec les territoires et les communautés locales. Il en ressort, en effet, la dénonciation d'un détachement entre l'appareil opérationnel régional de l'AIB et les réalités communautaires locales, en particulier en ce qui concerne l'absence d'un dialogue permanent avec le monde agricole et rural. La nécessité de mieux définir les rôles et les niveaux de coordination entre les différents acteurs institutionnels et de comprendre le rôle de la protection civile régionale est soulignée. Les actions visant à promouvoir la participation et l'implication des populations locales font totalement défaut, y compris l'information, l'éducation et les activités de formation ciblées. Les campagnes de communication sont faibles et souvent menées sans utiliser les nouveaux outils, tels que les réseaux sociaux. Le système INFEAS lui-même - Information, formation, éducation à l'environnement et à la durabilité, avec ses CEAS (Centres d'Education à l'Environnement), répartis dans toute la région et appartenant aux municipalités, semble largement sous-utilisés.

Il manque une vision large de la gestion intégrée et durable de l'ensemble du territoire, et pas seulement des zones boisées, qui aille au-delà des situations d'urgence estivales. Il manque une attention préventive au monde rural, agricole et montagnard et à ses opérateurs, considérés comme les "gardiens du territoire et de la biodiversité", y compris des incitations économiques et fiscales (intégration aux mesures du Plan régional de développement rural et utilisation des fonds européens). Le phénomène des incendies n'est pas suffisamment lié au drame du dépeuplement de l'intérieur des terres. La création de communautés de feu n'est pas encouragée, pas plus que la création et la gestion de territoires intelligents (contextes résilients), sur le modèle d'autres réalités

italiennes et européennes. Il est urgent de développer un dialogue entre les experts, le monde de la recherche et les réalités territoriales locales, avec une participation plus active des administrations locales, des bénévoles, des écoles, mais surtout des opérateurs privés du secteur agricole et forestier. Sur le plan opérationnel, outre l'insuffisance de coordination entre les différents acteurs, la Sardaigne présente un problème de rajeunissement des opérateurs forestiers publics (en particulier les employés de l'agence régionale FORESTAS) et du nombre limité de personnel technique qualifié actuellement disponible.

Dans le domaine du développement local durable, on constate un retard dans l'innovation vers l'économie circulaire, une faible perception des nouvelles solutions basées sur les services écosystémiques et des difficultés, notamment économiques, à promouvoir les bonnes pratiques de durabilité dans le secteur forestier. Les opportunités potentielles découlant de la multifonctionnalité de l'utilisation des domaines forestiers sont sous-estimées et les problèmes d'accessibilité liés à l'entretien des réseaux routiers locaux persistent. Il n'existe pas aujourd'hui de chaîne de production de bois économiquement viable en Sardaigne; les importations de bois de construction et de bois de chauffage en provenance du reste de l'Italie sont considérables. En outre, l'île possède l'un des coefficients forestiers les plus élevés du pays, mais c'est une région qui compte de nombreuses "forêts pauvres".

En ce qui concerne la surveillance, l'attention est portée sur les nouvelles technologies, mais l'importance de la présence humaine sur le terrain et du système des "vigies" de lutte contre les incendies est réaffirmée, compte tenu notamment de la nature géographique des zones intérieures et de la faiblesse des réseaux de communication digitale. Il est nécessaire de mettre les systèmes de surveillance au service des opérations sur le terrain, notamment dans les situations très critiques

(grands incendies), ainsi que de promouvoir le développement de supports cartographiques et d'information (bulletin d'incendie).

La recherche scientifique doit également être fortement ciblée et en relation étroite avec les différentes réalités territoriales. On espère que les modèles développés pourront être intégrés et corrigés avec des informations provenant du terrain opérationnel, et qu'ils représenteront des outils d'aide à la gestion des opérations de lutte contre les incendies sur le terrain. Il est également important de combiner l'expérience de ressources humaines formées et compétentes avec les modèles de prévision produits par les chercheurs.

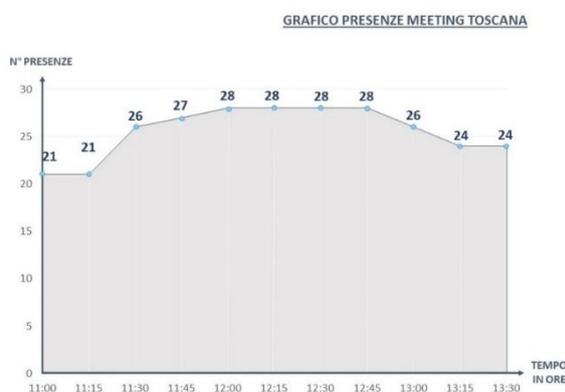


Toscana

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ADAPTATION AU RISQUE D'INCENDIE RÉUNION PARTICIPATIVE Région Toscane - date 16/12/2021 - 11.00-13.30

1. Introduction.

Le 16 décembre 2021, a eu lieu la deuxième réunion du processus participatif, dédiée aux acteurs de la région Toscane. La réunion s'est tenue entièrement en ligne sur la plateforme "Zoom" pour une durée totale de deux heures et 30 minutes et dans le respect de la réglementation gouvernementale sur le contrôle de la pandémie de Covid-19 en Italie.



Un nombre maximum de 28 participants a assisté à la réunion. Sur le côté il y a la courbe de présence en ligne, ce qui montre que la participation au cours des deux premières heures a été assez constante.

En ce qui concerne les types d'acteurs qui ont participé, c'est le monde des universités et des organismes de recherche scientifique qui l'emporte, suivi par les organes techniques des organismes du secteur public et des administrations locales et leurs représentants

(ANCI). Les associations, les professionnels et les entreprises étaient moins présents.

La réunion participative a été divisée en deux moments spécifiques. Une première partie dans laquelle Valentina Bacciu (CMCC - Fondation Centre Euro-Méditerranéen sur le Changement Climatique - promotrice de l'activité) a présenté le thème du "Changement climatique et adaptation au risque d'incendie" - développé dans le cadre du projet "MED -Star - Stratégies et mesures pour la mitigation du risque d'incendie dans la région méditerranéenne"- en relation avec le territoire régional de la Ligurie. Ensuite, Silvia Mongili (Entreprise sociale coopérative «La Factoria »), en tant que support technique externe, a illustré en bref les méthodes d'implication des participants

Dans la deuxième partie de la réunion, les objectifs stratégiques qui ont émergé de l'analyse de la législation et des plans et programmes existants au niveau national et régional, effectuée dans la phase préparatoire avant la réunion, ont été partagés et discutés. La discussion avec les parties prenantes s'est déroulée au moyen d'un sondage contenant des questions ouvertes et fermées et la possibilité de donner des indications et faire des ajouts en utilisant le chat de Zoom.

Enfin, il convient de noter qu'au moment de l'inscription à la réunion, la documentation descriptive (matrice) des objectifs stratégiques et des actions proposées pour chaque objectif a été envoyée aux participants. De plus, un questionnaire préliminaire sur le degré de connaissance du thème proposé par les différents intervenants, leur niveau d'expérience et leur degré d'intérêt a été administré avant la réunion.

2. Résultats de la réunion.

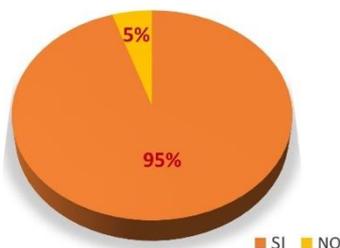
a) Évaluation des objectifs.

Dans un premier temps, les objectifs stratégiques suivants ont été portés à l'attention des parties prenantes participantes:

1. Promouvoir, renforcer et approfondir les actions liées à l'éducation, la formation et l'information.
2. Promouvoir, renforcer et approfondir les actions liées à la sensibilisation et à la diffusion.
3. Améliorer la *gouvernance de la* gestion des feux de forêt.
4. Promouvoir les interventions au sein de l'AIB.
5. Promouvoir une planification et une gestion intégrées et durables des forêts afin de prévenir et d'atténuer les risques d'incendie de forêt.
6. Amélioration du système de surveillance et d'alerte.
7. Promouvoir la recherche et la coopération scientifique sur les risques d'incendie, la vulnérabilité des terres et les impacts du changement climatique en cours.

En ce qui concerne les objectifs susmentionnés, trois questions ont été posées aux participants, qui sont présentées ci-dessous avec une analyse graphique de leurs réponses.

Question 1 - OBJECTIFS



En réponse à la question "Considérez-vous que les objectifs identifiés sont adéquats?" 95% des participants ont répondu positivement, tandis que seulement 5% ont déclaré que les objectifs semblaient inadéquats.

Question 2 - OBJECTIFS

Lorsqu'on leur demande d'indiquer quels objectifs ils souhaiteraient modifier/compléter et de quelle manière, certains participants sont satisfaits des objectifs proposés, d'autres suggèrent des ajouts qui concernent principalement les aspects suivants: (a) promouvoir le développement d'une bio-économie appropriée, c'est à dire l'utilisation durable des terres accompagnée d'un développement économique qui assure la préservation des zones agro-sylvo-pastorales; b) avoir un plus grand impact sur les décideurs politiques et les populations locales; c) renforcer les interventions de sylviculture préventive ; d) unir les deux premiers objectifs vers un but d'information, éducation/formation et sensibilisation; e) renforcer et rajeunir le personnel public impliqué dans la lutte contre les incendies; f) renforcer les activités de sensibilisation avec une plus grande implication du travail bénévole actif au niveau local, compte tenu de l'importance qu'il a dans le système territorial de la Toscane.

Question 3 - OBJECTIFS

Cette question demandait aux participants d'indiquer les objectifs manquants ou ceux qu'ils souhaiteraient inclure, toujours en fonction de leur propre contexte ou expérience sur le terrain. Certains ajouts ont été suggérés avec les réponses à la question précédente. D'autres ont suggéré l'inclusion d'objectifs ciblés pour la promotion de la résilience territoriale et la protection de la biodiversité afin de favoriser la coopération non seulement scientifique, mais aussi avec les organismes, organisations et associations locales intéressées par le sujet, et de renforcer la collaboration permanente entre les organismes opérant dans l'AIB et les sujets présents sur le territoire, tels que les associations et les bénévoles.

Comme point critique, on souligne la difficulté d'impliquer les écoles à tous les niveaux, car elles sont limitées par leur charge de travail ordinaire et par la difficulté de se déplacer sur le territoire pour participer à des activités expérientielles qui aident à la perception du risque d'incendie.

b) Évaluation des actions pour chaque objectif.

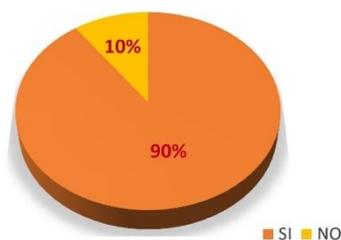
Après avoir examiné les objectifs proposés, la réunion participative a ensuite abordé l'**évaluation des actions proposées** pour chaque objectif, toujours en utilisant la méthode de l'enquête. Les résultats de cette évaluation sont présentés ci-dessous.

OBJECTIF 1

Promouvoir, renforcer et approfondir les actions liées à l'éducation, la formation et l'information. Les actions suivantes sont proposées aux participants pour cet objectif:

Domaine d'intervention	Actions	
Éducation	F1	Activités d'éducation et de formation dans les écoles.
Formation	F2	Réunions de formation pour les citoyens, les autorités locales et les acteurs socio-économique en relation avec les risques, les systèmes d'alerte précoce et les actions de prévention et de protection.

Question 4 - OBJECTIF 1



La première question sur l'objectif 1 concernait l'évaluation de la pertinence des actions identifiées F1 et F2 par rapport aux risques et aux impacts. Comme on peut voir dans le graphique ci-dessous, 90 % des participants considèrent que les actions proposées sont adéquates, tandis que 10 % ont des doutes.

Les participants ont ensuite été invités à évaluer la faisabilité (faible, moyenne ou haute) de ces deux actions. Les résultats de cette évaluation sont exprimés dans le tableau suivant:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
F1	10%	55%	35%	La note moyenne de faisabilité prévaut pour les deux actions, ce qui semble refléter une certaine difficulté à mener des activités d'éducation et de formation ciblées sur le thème des incendies et sur les différents contextes territoriaux. Actuellement, il semblerait que les écoles et les autres organismes d'éducation et de formation ne soient pas suffisamment impliqués.
F2	15%	60%	25%	

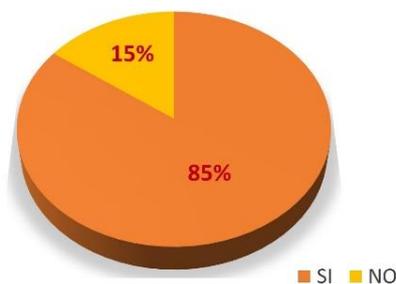
Question 5 - OBJECTIF 1

Avec la question ouverte 5 sur l'objectif 1, les participants ont été invités à suggérer d'autres actions pour cet objectif. Des réponses, il ressort la nécessité de distinguer l'aspect information/éducation/sensibilisation de l'aspect formation (ciblée et expérientielle). En outre, certaines suggestions ont émergé concernant la réalisation de campagnes et de matériels d'information et de sensibilisation destinés à différentes destinataires et adaptés aux outils de communication actuels (réseaux sociaux), la promotion d'une formation qualifiée des formateurs du secteur, la plus grande implication des écoles à travers des méthodologies plus expérientielles et préventives et des activités à réaliser dans les zones d'interface, qui sont les plus critiques du point de vue des incendies. Les activités dans les écoles doivent être planifiées bien avant l'année scolaire, en les incluant dans le POF (Plan d'Offre Educative) et en réalisant des activités très participatives et interactives, y compris expérientielles, dans les zones forestières, pour faciliter la sensibilisation au risque incendie. En Toscane, il ne semble pas y avoir actuellement de réseau de centres d'éducation à l'environnement et à la durabilité (CEAS) dans le système régional et national In.F.E. A.S. (Information, formation et éducation à l'environnement et à la durabilité). Les CEAS existants ne semblent pas être impliqués dans la programmation de l'AIB toscane, et de toute façon, il est considéré fondamental que les contenus et les méthodologies de l'éducation environnementale soient adéquats aux besoins de l'éducation préventive utile aux activités de l'AIB, également pour éviter une communication et une sensibilisation faussées des objectifs et des buts de la prévention et de la gestion des incendies.

OBJECTIF 2

Promouvoir, renforcer et approfondir les actions liées à la sensibilisation et à la diffusion.

Domaine d'intervention	Actions	
Sensibilisation et diffusion	S1	Réunions d'information visant à sensibiliser et à impliquer la citoyenneté, les autorités locales et les acteurs socio-économiques sur le risque d'incendie et l'adaptation aux changements climatiques.
	S2	Activités de sensibilisation pour rapprocher les gens du volontariat AIB.



Question 6 - OBJECTIF 2

Interrogés sur l'adéquation des actions S1 et S2 proposées pour la réalisation de l'objectif 2, la plupart des participants (85%) ont répondu positivement, tandis que 15% ont estimé que les actions sont insuffisantes.

En ce qui concerne la demande d'évaluation de la faisabilité des deux actions, les participants fournissent des réponses qui sont résumées et analysées dans le tableau suivant:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
S1	10%	55%	35%	Une faisabilité moyenne prévaut également en ce qui concerne les actions de sensibilisation. Toutefois, on observe des signes positifs de la part des parties prenantes, probablement liés au fait que beaucoup considèrent que ces actions revêtent une importance stratégique et pensent qu'elles devraient être fortement renforcées et réalisées aussi avec des approches et des méthodologies innovantes.
S2	0%	50%	50%	

Question 7 - OBJECTIF 2

Invités à indiquer une action jugée importante pour la réalisation de l'objectif 2 (Promouvoir, renforcer et approfondir les actions liées à la sensibilisation et à la diffusion), les participants soulignent qu'il pourrait être utile d'accroître l'impact des activités de sensibilisation par l'animation d'événements visant à mettre en réseau les différents acteurs sociaux et de discuter de l'organisation, du contenu et des méthodes des activités de formation dédiées aux différents acteurs intéressés par la question des incendies et du changement climatique. L'implication par le biais des réseaux sociaux est jugée importante pour promouvoir une information correcte.

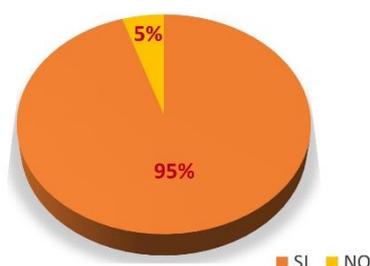
OBJECTIF 3

Améliorer la *gouvernance de la* gestion des feux de forêt.

Domaine d'intervention	Actions	
Organisation et gestion	G1	Création de tableaux de coordination pour améliorer l'intégration et la coordination entre les secteurs régional, provincial et municipal.
	G2	Promouvoir la coopération, l'échange d'expériences et la comparaison technique de l'AIB avec les institutions nationales et internationales.
	G3	Promouvoir une planification forestière fondée sur les principes de la gestion durable des forêts.

Plans et programmes d'adaptation	G4	Prévention et gestion des risques dans les zones d'interface.
	G5	Adoption de plans spécifiques de prévention de AIB et de plans de protection civile intégrés à la planification forestière et territoriale.
Développement économique le secteur forestier	G6	Promotion d'initiatives volontaires telles que le développement communautaire intelligent en matière d'incendie.
	G7	Soutenir le développement économique circulaire du secteur forestier.

Question 8 - OBJECTIF 3



En ce qui concerne l'objectif 3 - Améliorer la *gouvernance de la* gestion des feux de forêt, la quasi-totalité des participants (jusqu'à 95%) expriment une évaluation positive des sept actions proposées (G1 - G7), et les considèrent comme appropriées à leurs contextes territoriaux de référence et à leur expérience opérationnelle à ce jour. Seuls 5% d'entre eux ont estimé qu'elles sont insuffisantes.

Une évaluation du degré de faisabilité des sept actions proposées est ensuite demandée, et les résultats obtenus sont présentés dans le

tableau ci-dessous:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenn e	Haute	
G1	5%	45%	50%	Dans l'ensemble, l'évaluation de la faisabilité semble assez positive, notamment en ce qui concerne la promotion des activités de coordination, la durabilité de la planification et de la gestion, et l'attention portée aux zones d'interface. Une certaine prudence est exprimée sur la faisabilité des actions visant à intégrer les différents niveaux de planification (indiquant un certain scepticisme sur la collaboration entre différents sujets), des actions visant à promouvoir les communautés du feu, probablement en raison de la difficulté d'activer une animation territoriale adéquate, et des actions pour le développement d'une économie circulaire, peut-être en raison de la résistance des contextes économiques locaux envers les innovations de processus dans le domaine forestier et agro-rural.
G2	5%	60%	35%	
G3	10%	45%	45%	
G4	14%	43%	43%	
G5	5%	62%	33%	
G6	14%	62%	24%	
G7	19%	57%	24%	

Question 10 - OBJECTIF 3

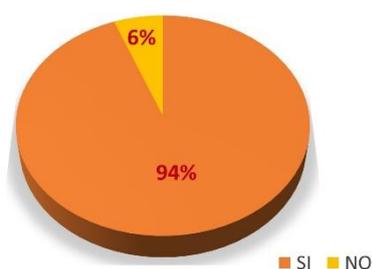
Dans les réponses nombreuses et articulées à la question ouverte invitant les participants à indiquer une ou plusieurs actions considérées comme importantes pour la réalisation de l'objectif 3 (Améliorer la *gouvernance de la* gestion des incendies de forêt), les participants soulignent en particulier la nécessité de mieux impliquer les communautés locales qui ont une faible perception du risque résultant des incendies et du changement climatique. Il est nécessaire d'animer les processus participatifs,

d'améliorer l'information et la formation ciblée, de promouvoir le développement de communautés résilientes et d'inclure le risque AIB dans la planification urbaine locale, car les municipalités s'intéressent souvent peu à la question. En outre, les citoyens et les entités privées devraient être récompensés, notamment par des avantages économiques et fiscaux, pour la promotion des actions et activités de prévention des incendies. Il serait très utile d'encourager la participation active des entités privées, notamment en simplifiant les procédures d'accès aux financements publics européens tels que le plan de développement rural (PSR).

OBJECTIF 4

Promouvoir actions au sein de l'AIB.

Domaine d'intervention	Actions	
Gestion des véhicules, du personnel, des infrastructures	I1	Formation continue du personnel employé dans le système régional de prévision, prévention et lutte active contre les incendies de forêt.
	I2	Interventions pour la construction d'infrastructures de protection contre les incendies de forêt.



Question 11 - OBJECTIF 4

Presque tous les participants (94%) ont considéré que les actions identifiées pour l'objectif 4 sont adéquates. Seulement 6 % de personnes présentes étaient négatives.

En ce qui concerne l'évaluation de la faisabilité, les résultats obtenus pour les deux actions proposées sont présentés dans le tableau suivant:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
I1	0%	6%	94%	Haute faisabilité de la formation continue du personnel de l'AIB, ce qui indique que cet aspect est considéré comme très important par les opérateurs du secteur. Au contraire, on constate une plus grande prudence quant à la faisabilité des interventions
I2	0%	71%	29%	infrastructurelles utiles à la prévention, probablement en relation avec les criticités bureaucratiques-administratives (capacité de dépense) et économiques (trouver des ressources financières dédiées) de la part des sujets publics impliqués dans l'AIB.

Question 12 - OBJECTIF 4

Des réponses à la question ouverte demandant aux participants d'indiquer d'autres actions considérées comme importantes pour la réalisation de l'objectif 4 (Promouvoir les interventions de l'AIB), il ressort

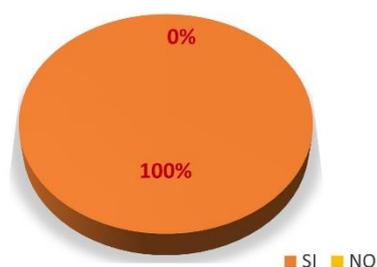
tout d'abord la nécessité d'investir dans le renforcement du personnel et des équipements nécessaires à la lutte active contre les incendies. Il est également souligné la nécessité de soutenir les Unions de communes et les communes individuelles dans l'accès et surtout dans la dépense et la gestion administrative des fonds européens, structurels ou non, destinés directement ou indirectement à la prévention des incendies et à la protection de l'environnement et du territoire. En ce sens, un changement générationnel est nécessaire dans les structures techniques et administratives des autorités locales et des administrations publiques. Certains participants soutiennent qu'il faut évaluer la possibilité de réaliser des travaux de prévention et d'AIB en dérogation aux différentes contraintes existantes.

OBJECTIF 5

Promouvoir la planification et la gestion intégrées et durables des forêts en vue de prévenir et d'atténuer le risque d'incendie de forêt.

Domaine d'intervention	Actions	
Solutions basées sur les services écosystémiques	E1	Accroître la connectivité territoriale - infrastructure verte.
	E2	Gestion active des forêts pour accroître la résilience et la prévention des incendies et autres risques naturels - gestion spécifique et structurelle.
	E3	Gestion active des forêts pour accroître la résilience et la prévention des incendies et autres risques naturels – renaturalisation.
	E4	Gestion active des forêts pour accroître la résilience et la prévention des incendies et autres risques naturels - renouvellement et récupération de la production.
	E5	Gestion forestière pour la prévention des incendies de forêt et autres risques naturels - feux dirigés et pâturage.

Question 13 - OBJECTIF 5



En ce qui concerne l'adéquation des actions proposées pour atteindre l'objectif 5, 100% des réponses sont affirmatives.

En ce qui concerne l'évaluation de la faisabilité des actions susmentionnées, les résultats obtenus sont résumés dans le tableau suivant:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenn e	Haute	

E1	19%	56%	25%	Dans l'ensemble, l'évaluation de la faisabilité attribuée aux actions de planification et de gestion durable est assez positive, probablement parce que les contextes forestiers de la Toscane sont considérés comme assez avancés dans la voie de la durabilité et de la transition écologique. Les activités de renaturation, régénération et redressement productif sont considérées comme très réalisables. L'évaluation du brûlage et du pâturage dirigé est plus prudente, ce qui indique peut-être qu'il existe des opinions différentes sur ces actions et que certaines critiques sont perçues par rapport aux contextes locaux, notamment dans les zones agro-rurales.
E2	12%	38%	50%	
E3	18%	38%	44%	
E4	25%	56%	19%	
E5	6%	69%	25%	

Question 14 - OBJECTIF 5

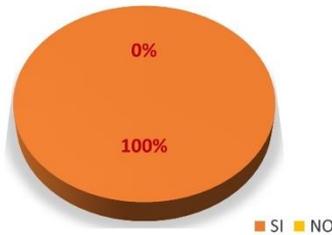
Les réponses à la question ouverte visant à indiquer l'ajout d'autres actions considérées comme importantes pour l'objectif 5 (planification et gestion des forêts), suggèrent de coordonner la planification des interventions de prévention des incendies avec les actions visant à la conservation de la biodiversité et du paysage, favorisant également la diffusion de modèles sylvicoles innovants compatibles avec la protection des habitats et des espèces. Dans cette direction, il y a aussi l'indication d'intégrer la planification de la faune et de la chasse et les actions de protection de la faune. Un autre aspect jugé important est la promotion d'actions de soutien aux opérateurs privés d'entreprises forestières qui favorisent l'emploi et le repeuplement des zones les plus exposées aux incendies. Dans la planification des interventions pour la renaturation des zones côtières, avec des plantations de pins parasols, cela n'est pas possible en raison des contraintes liées aux zones protégées Natura 2000, avec des conséquences négatives sur la réalisation des objectifs de gestion forestière. Enfin, une activité d'intégration entre les différents instruments de financement européens (FEDER et FSE), qui sont gérés par des autorités régionales qui dialoguent peu et ne coordonnent pas suffisamment leurs besoins, est considérée comme stratégique.

OBJECTIF 6

Amélioration du système de surveillance et d'alerte.

Domaine d'intervention	Actions	
Surveillance et nouvelles technologies	M1	Systèmes de surveillance météo-climatique.
	M2	Systèmes de communication et de surveillance des incendies sylviculture - équipements et appareils.
	M3	Systèmes de prévision à moyen terme du danger d'incendie.

Question 15 - OBJECTIF 6



Les actions identifiées en relation avec l'objectif 6 (Amélioration du système de surveillance et d'alerte) ont été soutenues à l'unanimité. 100% des participants les considérant comme appropriées.

En ce qui concerne l'évaluation de la faisabilité des trois actions proposées par rapport aux contextes territoriaux de référence et à l'expérience acquise, les résultats sont présentés dans le tableau suivant:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenn e	Haute	
M1	0%	24%	76%	Les évaluations des actions liées à la surveillance sont les plus positives de toute l'enquête, avec des pourcentages très élevés de faisabilité, ce qui indique probablement que presque toutes les parties prenantes considèrent cette activité comme très importante dans la prévention et la gestion des incendies. L'évaluation positive des systèmes de surveillance météorologique et climatique est significative, ce qui indique peut-être que la perception de la forte relation entre le changement climatique et les incendies s'est accrue.
M2	6%	41%	53%	
M3	6%	47%	47%	

Question 16 - OBJECTIF 6

Sollicités par une question ouverte pour fournir des indications sur toute action supplémentaire considérée comme importante pour la réalisation de l'objectif 6 (Amélioration du système de surveillance et d'alerte), les participants soulignent la nécessité de mettre en œuvre la surveillance des émissions de carbone liées aux incendies, avec la possibilité d'une évaluation réelle de l'efficacité des actions de prévention et de développer le système de surveillance vidéo dans toute la région. Dans ce cas également, l'importance de la communication au public est réitérée, ainsi que la nécessité de former le système de l'AIB aux techniques de communication des risques destinées à la population locale, en surmontant les craintes actuelles d'un alarmisme excessif. Dans cette perspective, il serait utile de maintenir les activités de surveillance à des niveaux différents des activités spécifiques de communication des données et de soutien en cas d'alerte. En ce qui concerne la télédétection, il a été constaté, sur la base d'expériences antérieures, que les systèmes technologiques très coûteux n'ont pas répondu aux attentes.

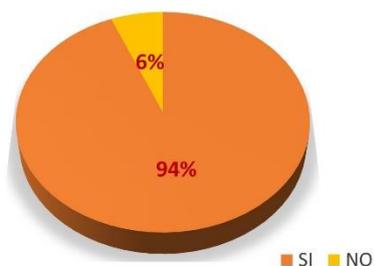
OBJECTIF 7

Promouvoir la recherche et la coopération scientifique sur les risques d'incendie, la vulnérabilité des terres et les impacts du changement climatique en cours.

Domaine d'intervention	Actions	
Recherche	R1	Harmonisation des informations et des données existantes.

	R2	Surveillance des caractéristiques de la végétation pour la production de bases de données actualisées.
	R3	Production de rapports annuels pour améliorer la compréhension des saisons d'incendies passées en mettant l'accent sur les événements majeurs.
	R4	Améliorer la compréhension des interactions entre le feu, l'environnement et les conditions météorologiques.
	R5	Affinement des approches de modélisation d'aide à la décision pour améliorer la compréhension de la vulnérabilité spatiale aux incendies de forêt.
	R6	Affinement des approches de modélisation pour soutenir la prise de décision dans la prévention et l'atténuation des risques.

Question 17 - OBJECTIF 7



Le consensus sur les actions proposées pour l'objectif 7, visant à promouvoir la recherche et la coopération scientifique, a atteint 94% des réponses des participants, tandis que seulement 6% ont considéré les actions proposées comme inadéquates.

Questions 18 et 19 - OBJECTIF 7 - Évaluation de la faisabilité des actions proposées.

L'évaluation de la faisabilité des six actions proposées est exprimée dans le tableau ci-dessous:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
R1	0	56	44	Comme pour la surveillance, les activités de recherche et de coopération scientifique reçoivent également des notes de faisabilité très positives, probablement à témoigner que l'acquisition et la diffusion des connaissances scientifiques sont évaluées comme des aspects fondamentaux. Les rapports annuels sur les tendances en matière d'incendies, l'analyse des interactions entre le climat et les incendies et les approches de modélisation pour soutenir la prise de décision sont évalués comme des outils pouvant être activés et pouvant avoir une grande valeur pratique et pas seulement théorique.
R2	6	38	56	
R3	0	38	63	
R4	0	35	65	
R5	0	47	53	
R6	6	35	59	

Question 19 - OBJECTIF 7

Les réponses à la question ouverte visant à identifier et proposer d'autres actions considérées comme importantes pour la réalisation de l'objectif 7 (Promouvoir la recherche et la coopération scientifique), indiquent la nécessité de développer des actions expérimentales sur la relation entre les modèles sylvicoles liés à la prévention des incendies et les autres services écosystémiques (bilan du carbone, biodiversité) et de promouvoir davantage l'analyse de la perception du risque sur le territoire par les populations locales. Un autre aspect que de nombreux acteurs semblent partager est la nécessité de promouvoir des recherches et des enquêtes sociologiques spécifiques sur les causes du phénomène des incendies volontaires, également en relation avec les intérêts économiques locaux, dans le but d'améliorer la prévention et de promouvoir une conscience plus correcte et plus adhérente des différentes réalités territoriales.

Enfin, en tant qu'action ciblée, la création d'une base de données sur la modélisation des combustibles est suggérée afin de soutenir la prise de décision pour l'identification de la vulnérabilité et la gestion des événements en cours (feux de forêt).

3. Remarques finales.

Du moment participatif consacré à la région de la Toscane, il ressort, tout d'abord, une bonne implication de la part des participants en termes de quantité et de qualité des points de réflexion et des propositions faites. Très important a été l'apport des connaissances fournies par rapport aux contextes territoriaux de référence et sur la base des différentes expériences opérationnelles dans les divers secteurs de la planification et de la gestion du phénomène des incendies.

Sur la base des compétences exprimées et des expériences vécues, les sept objectifs proposés aux parties prenantes ont semblé dans l'ensemble adéquats. En indiquant les ajouts, de nombreux participants, principalement des techniciens des organismes du secteur public et des opérateurs de la recherche scientifique, ont exprimé un besoin d'implication et la recherche de collaboration avec le monde des "non-initiés", pour une relation plus étroite avec les zones et les communautés locales, à tous les niveaux. Il est question d'impliquer les décideurs politiques, les administrations locales, la société civile, les associations, le bénévolat et le monde de la production avec une référence particulière aux secteurs productifs de l'agriculture, de l'élevage et de la sylviculture, les agences d'éducation et de formation, les écoles et autres organismes publics et privés, les organismes de communication et des réseaux sociaux. On parle de bioéconomie, de gestion intégrée et durable des forêts, d'implication du secteur privé dans la gestion, de relation avec le monde agro-rural, de participation des acteurs sociaux à des moments expérientiels qui améliorent la conscience du risque et favorisent les adaptations futures au changement climatique et à ses conséquences sur le patrimoine forestier. L'importance de la prévention est souvent soulignée comme une activité qui requiert inévitablement une large participation des différents acteurs et un fort esprit de coopération.

Le sentiment est qu'il y a un grand besoin d'une large implication sociale et d'une collaboration à tous les niveaux afin de ne pas se sentir trop seul face au phénomène des incendies et du changement climatique qui se profile déjà. L'appel à une plus grande intégration entre les différents outils de planification, d'exploitation (AIB) et de gestion forestière, avec une plus grande coordination et collaboration entre les organismes publics et les organisations compétentes, semble également souligner la conviction que personne ne se sauve tout seul, et qu'une action chorale et synergique est nécessaire, également en faveur de la création, de l'animation et du soutien des "communautés du feu".

Ces communautés devraient agir comme un réseau, non seulement pour "secourir" les personnes dans des situations d'urgence, mais surtout comme un tissu imbriqué capable d'être vertueux (bonnes pratiques) dans la vie quotidienne des réalités locales, avec un rôle accru pour les citoyens et les entreprises, en particulier dans les contextes marginaux avec des problèmes de dépeuplement. Il en ressort la nécessité de travailler à une économie circulaire du secteur forestier, de créer une forte connectivité territoriale et d'activer des communautés résilientes au changement climatique, capables de gérer également leur propre autonomie opérationnelle.

Ce tissu communautaire doit être soutenu en facilitant l'accès aux ressources financières, tant structurelles que non structurelles, en renforçant/renouvelant les ressources humaines, les équipements et les technologies des organismes publics et des administrations locales, par des formations ciblées, l'animation locale des processus participatifs et le développement de nouveaux projets (gestion communautaire). Les incitations économiques et fiscales pour les entreprises qui investissent dans la durabilité et la prévention des incendies dans les secteurs agro-ruraux et forestiers sont également importantes.

Enfin, il est clair que cette approche chorale nécessite un saut culturel historique de la part de tous. Un pas en avant qui nécessite le renforcement des activités d'éducation, d'information et de sensibilisation, menées avec des approches ciblées et nouvelles des enjeux, avec clarté et avec la volonté de faciliter une croissance de la conscience et non seulement de la responsabilité de tous, avec une attention à l'éducation des adultes et des jeunes (16-25 ans), qui doivent être pleinement impliqués dans des expériences directes et motivantes.

Il est clair pour la plupart des gens que les écoles ne suffisent pas, pas plus que les agences de formation traditionnelles. Il convient de promouvoir des outils innovants de communication, d'information et de participation, où la numérisation généralisée et le Web (réseaux sociaux) peuvent également contribuer à la croissance culturelle.

Liguria

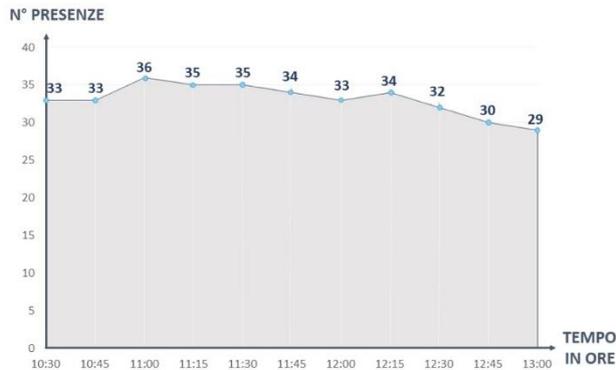
CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ADAPTATION AU RISQUE D'INCENDIE RÉUNION PARTICIPATIVE

Région Ligurie - date 26/01/2022 - 10.30-12.45

1. Introduction.

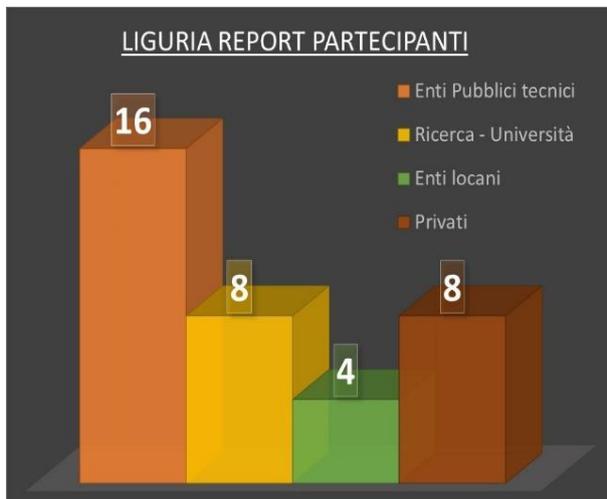
Le 26 janvier 2022, s'est tenue la troisième réunion du processus participatif, dédiée à cette occasion aux acteurs de la région Ligurie. La réunion s'est tenue entièrement en ligne sur la plateforme "Zoom" pour une durée totale de deux heures et 30 minutes et dans le respect de la réglementation gouvernementale sur le contrôle de la pandémie de Covid 19 en Italie.

GRAFICO PRESENZE MEETING LIGURIA



Un nombre maximum de 36 participants a assisté à la réunion. Sur le côté est représenté le tableau des présences enregistrées en ligne pendant les deux heures et demie de réunion, ce qui montre que la présence des participants aux deux premières heures d'activité a été assez constante. On a analysé la typologie des acteurs présents et on a constaté une prédominance de sujets appartenant aux catégories des techniciens des organismes publics et du monde de la recherche. Les acteurs privés et professionnels étaient assez bien représentés, par contre les représentants des autorités locales, des associations et du secteur

bénévole l'étaient moins.



La réunion participative a été divisée en deux moments spécifiques. Une première partie dans laquelle Valentina Bacciu (CMCC - Fondation Centre Euro-Méditerranéen sur le Changement Climatique - promotrice de l'activité) a présenté le thème du "Changement climatique et adaptation au risque d'incendie" - développé dans le cadre du projet "MED-Star - Stratégies et mesures pour la mitigation du risque d'incendie dans la région méditerranéenne"- en relation avec le territoire régional de la Ligurie. Ensuite, Silvia Mongili (Entreprise sociale coopérative « La Factoria »), en tant que support technique

externe, a illustré en bref les méthodes d'implication des participants.

Dans la deuxième partie de la réunion, les objectifs stratégiques qui ont émergé de l'analyse de la législation et des plans et programmes existants au niveau national et régional, effectuée dans la phase préparatoire avant la réunion, ont été partagés et discutés. La discussion avec les parties prenantes s'est déroulée au moyen d'un sondage contenant des questions ouvertes et fermées et la possibilité de donner des indications et faire des ajouts en utilisant le chat de Zoom.

Enfin, il convient de noter qu'au moment de l'inscription à la réunion la documentation descriptive (matrice) des objectifs stratégiques et des actions proposées pour chaque objectif a été envoyée aux participants. De plus, un questionnaire préliminaire sur le degré de connaissance du thème proposé par les différents intervenants, leur niveau d'expérience et leur degré d'intérêt a été administré avant la réunion.

2. Résultats de la réunion.

a) Évaluation des objectifs.

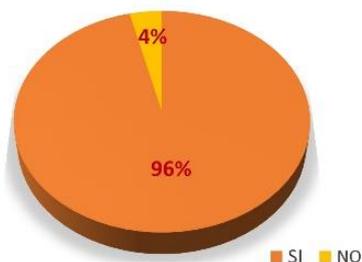
Dans un premier temps, les objectifs stratégiques suivants ont été portés à l'attention des parties prenantes participantes:

1. Promouvoir, renforcer et approfondir les actions liées à l'éducation, la formation et l'information.
2. Promouvoir, renforcer et approfondir les actions liées à la sensibilisation et à la diffusion.
3. Améliorer la *gouvernance de la* gestion des feux de forêt.
4. Promouvoir une planification et une gestion intégrées et durables des forêts en vue de prévenir et d'atténuer les risques d'incendies de forêt.
5. Amélioration du système de surveillance et d'alerte.
6. Promouvoir la recherche et la coopération scientifique sur les risques d'incendie, la vulnérabilité des terres et les effets du changement climatique en cours.
7. Promouvoir des actions au sein de l'AIB.

En ce qui concerne les objectifs susmentionnés, trois questions ont été posées aux participants, qui sont présentées ci-dessous avec une analyse graphique de leurs réponses.

Question 1 - OBJECTIFS

En réponse à la question "Considérez-vous que les objectifs identifiés sont adéquats?" "96% des participants ont répondu positivement, tandis que seulement 4% ont déclaré que les objectifs semblaient inadéquats.



Question 2 - OBJECTIFS

A la demande d'indiquer quels objectifs ils souhaiteraient modifier/intégrer et comment, les participants soulignent la nécessité d'identifier soigneusement les acteurs qui ont un rôle ou peuvent avoir un rôle actif dans la lutte contre les incendies en favorisant ainsi leur réelle implication. Il est demandé de promouvoir des processus participatifs au niveau régional et local menés avec des méthodologies adéquates et innovantes. Il est jugé essentiel de clarifier les rôles des différents acteurs impliqués. Pour ce qui concerne l'objectif 4, il est suggéré de développer le raisonnement dans un sens plus général sur les questions de gestion territoriale, en considérant la problématique des terres agricoles abandonnées. Dans cette direction, il serait important d'encourager la récupération productive des terres boisées et de promouvoir une gestion agricole durable. Plusieurs acteurs estiment que l'abandon des activités agricoles a un impact important sur le risque d'incendie, ainsi que le changement climatique peut avoir un impact sérieux sur le monde agricole. Enfin, il est jugé important d'intégrer et de renforcer, pas seulement d'améliorer, le système de surveillance et d'alerte incendie et les opérations AIB.

Question 3 - OBJECTIFS

Cette question ouverte demandait aux participants d'indiquer les objectifs manquants ou ceux qu'ils souhaiteraient inclure, toujours en fonction de leur propre contexte ou expérience sur le terrain. Dans ce cas également, les réponses ont mis en évidence la nécessité d'intégrer les questions de gestion forestière et d'incendies dans la problématique plus large de la gestion durable des terres, notamment

en termes de prévention de l'abandon des terres et de l'instabilité hydrogéologique. Dans ce sens, il est suggéré comme objectif stratégique de développer des scénarios à moyen et long terme dans le cadre des choix de planification et d'investissement dans le secteur forestier vers une plus grande durabilité et une économie circulaire. Il est jugé important de promouvoir l'aménagement intégré du territoire (gestion intégrée des incendies), y compris la protection et l'augmentation des réserves d'eau.

b) Évaluation des actions pour chaque objectif.

Après avoir examiné les objectifs proposés, la réunion participative a abordé l'évaluation des actions proposées pour chaque objectif, toujours en utilisant la méthode de l'enquête. Les résultats de cette évaluation sont présentés ci-dessous.

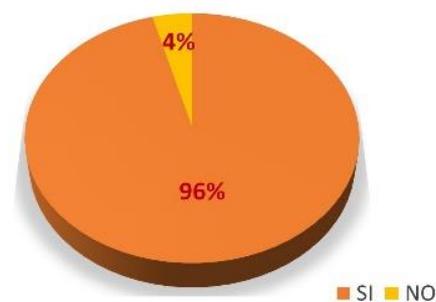
OBJECTIF 1

Promouvoir, renforcer et approfondir les actions liées à l'éducation, la formation et l'information.

Les actions suivantes sont proposées aux participants pour cet objectif:

Domaine d'intervention	Actions	
Éducation	F1	Activités d'éducation et de formation dans les écoles
Formation	F2	Programmes de formation et réunions sur la culture, la protection civile, la connaissance du système AIB, le comportement préventif.

Question 4 - OBJECTIF 1



La première question sur l'objectif 1 concernait l'évaluation de la pertinence des actions identifiées F1 et F2 en ce qui concerne les risques, les impacts et les répercussions. Comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous, 96% des participants considèrent que les actions proposées sont adéquates, tandis que 4% ont des doutes.

Les participants ont ensuite été invités à évaluer **la faisabilité (faible, moyenne ou élevée)** de ces deux actions. Les résultats de cette évaluation sont exprimés dans le tableau suivant:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
F1	4%	63%	33%	Une évaluation moyenne de la faisabilité des actions proposées prévaut. Cela est probablement dû au fait qu'il est difficile d'orienter les écoles et les organismes de formation vers des activités spécifiques consacrées au thème des incendies et du changement climatique.
F2	4%	75%	21%	

Question 5 - OBJECTIF 1

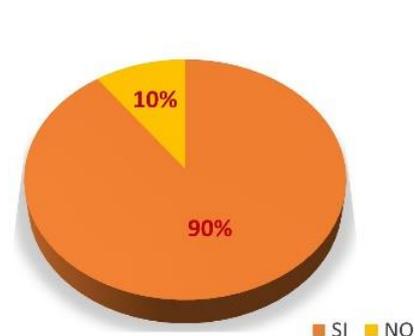
Avec la question ouverte n°5 sur l'objectif 1, les participants ont été invités à suggérer d'autres actions à ajouter pour cet objectif. Il ressort des réponses des participants qu'il est nécessaire de produire et de diffuser du matériel éducatif facile à lire, diversifié et ciblé en fonction des différents types de destinataires, également au moyen de cours pilotes partant de groupes d'écoles pour ensuite étendre les activités à toutes les écoles des zones concernées. Les activités d'éducation, de sensibilisation et d'information, également destinées aux adultes, doivent être liées à une bonne connaissance de la zone et orientées vers une gestion durable et active de celle-ci, avant même d'aborder la question de la lutte contre les incendies. L'expérience passée a montré que l'opinion publique a une vision déformée de la valeur réelle du patrimoine forestier, tant en termes de taille que de structure des actifs. Au niveau des communautés locales, peu sont conscientes de la valeur des ressources forestières, même en termes de nouveaux emplois. La perception des incendies prévaut comme une urgence problématique pour les territoires affectés par la couverture forestière. Enfin, certains participants suggèrent la mise en œuvre d'activités de formation ciblées, tant pour les opérateurs du secteur que pour les administrateurs locaux, et pas seulement pour les citoyens de différents âges, ainsi que la promotion par les médias de campagnes de communication et d'activités de sensibilisation aux questions relatives à l'AIB, en se concentrant également sur les réseaux sociaux.

OBJECTIF 2

Promouvoir, renforcer et approfondir les actions liées à la sensibilisation et à la diffusion.

Deux actions sont proposées pour atteindre cet objectif:

Domaine d'intervention	Actions	
Sensibilisation et diffusion	S1	Réunions d'information visant à sensibiliser et à faire comprendre l'importance de l'implication de la citoyenneté, des autorités locales et des acteurs socio-économiques sur le risque d'incendie et l'adaptation au changement climatique.
	S2	Activités de sensibilisation pour favoriser l'approche au volontariat AIB.



Question 6 - OBJECTIF 2

Interrogés sur l'adéquation des actions S1 et S2 proposées pour atteindre l'objectif 2, la plupart des participants (90%) ont répondu positivement, tandis que 10% ont estimé que les actions étaient insuffisantes.

En ce qui concerne la demande d'évaluation de la faisabilité des deux actions, les participants fournissent des réponses qui sont résumées et analysées dans le tableau suivant:



Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenn e	Haute	
S1	10%	50%	40%	Les notes moyennes et élevées prédominent, ce qui indique probablement que les parties prenantes considèrent que ces actions sont d'une importance fondamentale pour faire face à la criticité des incendies et pour soutenir les activités de l'AIB.
S2	10%	50%	40%	

Question 7 - OBJECTIF 2

Lorsqu'on leur demande (question ouverte) d'indiquer une action qu'ils considèrent importante pour la réalisation de l'objectif 2, les participants soulignent la nécessité de développer une action spécifique pour diffuser des informations sur le risque d'incendie quotidien aux populations locales. Certains se sont plaints d'un manque de volonté de diffusion de l'information vers l'extérieur de la part des organes de l'AIB. Il est jugé important de promouvoir une communication adéquate, avec la participation d'experts en la matière, et des actions impliquant les médias et l'utilisation des principaux réseaux sociaux. Enfin, il est suggéré que des campagnes de communication spécifiques soient dédiées aux opérateurs des secteurs agricole et rural, qui peuvent également agir en tant que gardiens de la biodiversité en contact direct avec les différentes réalités environnementales et socio-économiques.

OBJECTIF 3

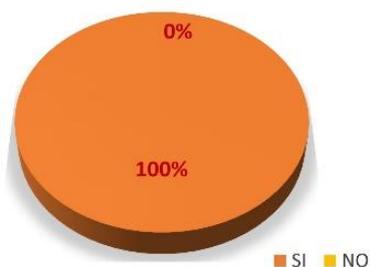
Améliorer la *gouvernance de la* gestion des feux de forêt.

Six actions différentes sont proposées pour cet objectif:

Domaine d'intervention	Actions	
Organisation et gestion	G1	Amélioration de l'intégration et de la coordination entre les secteurs régional, provincial et municipal.
	G2	Promotion de la coopération, échange d'expériences et comparaison technique de l'AIB avec les institutions nationales et internationales.
	G3	Promotion d'une planification forestière fondée sur les principes de la gestion durable des forêts.
Plans et programmes d'adaptation	G4	Prévention et gestion des risques dans les zones d'interface,
	G5	Adoption de plans spécifiques de prévention de la FIB et de plans de protection civile intégrés à la planification forestière et territoriale.
Développement économique le secteur forestier	G6	Soutenir le développement de l'économie circulaire du secteur forestier

Question 8 et 9 - OBJECTIF 3

En ce qui concerne l'objectif 3 - Améliorer la *gouvernance de la* gestion des feux de forêt, tous les participants (100%) expriment une évaluation positive des six actions proposées (G1 - G6) et les considèrent comme appropriées par rapport à leurs contextes territoriaux de référence et à leur expérience opérationnelle.



Une évaluation du degré de faisabilité des six actions proposées est ensuite demandée. Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau ci-dessous:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenn e	Haute	
G1	21%	53%	26%	En général, on constate une large préférence pour une évaluation de la faisabilité moyenne et, pour certaines actions, des pourcentages non négligeables (de 21 à 28%) de faisabilité faible. Probablement si d'une part la gouvernance de la gestion des incendies de forêt est considérée comme un aspect fondamental, d'autre part, par rapport au contexte territorial ligure particulièrement complexe, on perçoit une difficulté significative dans la mise en œuvre d'actions efficaces (notamment en ce qui concerne les actions G3 - Promotion de la planification forestière basée sur les principes de la gestion durable des forêts, et pour l'action G6 - Soutien au développement d'une économie circulaire du secteur forestier.)
G2	5%	84%	11%	
G3	28%	39%	33%	
G4	6%	88%	6%	
G5	22%	61%	17%	
G6	28%	50%	22%	

Question 10 - OBJECTIF 3

Dans les réponses nombreuses et articulées à la question ouverte invitant les participants à indiquer une ou plusieurs actions jugées importantes pour la réalisation de l'objectif 3, on perçoit tout d'abord une difficulté définie comme "culturelle" dans la promotion de la gestion durable des forêts et, plus encore, de l'économie circulaire. En ce qui concerne ce deuxième aspect, il est souligné que certains maillons fondamentaux de la chaîne d'approvisionnement en bois sont absents (par exemple, les scieries, les autres usines de transformation du bois et l'exploitation artisanale et industrielle des matières premières). Il est important de promouvoir des actions, y compris des incitations économiques, en faveur des municipalités afin qu'elles prennent en compte les problèmes des zones d'interface dans leur planification urbaine. Il est également essentiel de promouvoir des accords avec les opérateurs du secteur agricole et rural ("gardiens de la biodiversité"), en vue de mettre en œuvre des formes vertueuses de coopération pour la sauvegarde du patrimoine forestier et environnemental. Ces accords devraient inclure des actions visant à faciliter la gestion publique-privée de grandes zones forestières, non limitées à la simple propriété municipale, avec la promotion d'incitations à la gestion durable des forêts et des terres abandonnées, vers une économie circulaire. Certains participants

soulignent la nécessité d'une législation nationale et/ou régionale nouvelle et spécifique sur les terres forestières abandonnées ("terres silencieuses"), qui permettrait de les attribuer plus facilement à des parties privées sur la base de projets axés sur la durabilité, ce qui permettrait de surmonter le problème de longue date de l'identification des propriétaires aux dépens du demandeur.

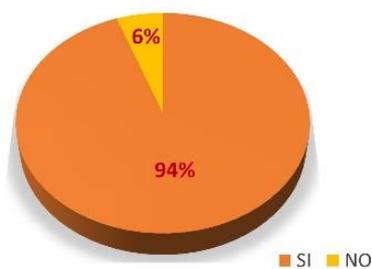
OBJECTIF 4

Promouvoir une planification et une gestion intégrées et durables des forêts afin de prévenir et d'atténuer les risques d'incendie de forêt.

Cinq actions sont proposées pour l'objectif 4:

Domaine d'intervention	Actions	
Solutions basées sur les services écosystémiques	E1	Accroître la connectivité territoriale - infrastructure verte.
	E2	Gestion active des forêts pour accroître la résilience et la prévention des incendies et autres risques naturels - gestion spécifique et structurelle.
	E3	Gestion active des forêts pour accroître la résilience et la prévention des incendies et autres risques naturels – renaturalisation.
	E4	Gestion active des forêts pour accroître la résilience et la prévention des incendies et autres risques naturels - renouvellement et récupération de la production.
	E5	Gestion forestière pour la prévention des incendies de forêt et autres risques naturels - feux dirigés et pâturage.

Question 11 et 12 - OBJECTIF 4



Presque tous les participants (94%) considèrent que les actions identifiées pour l'objectif 4 sont adéquates. Seuls 6% étaient négatifs.

En ce qui concerne l'évaluation de la faisabilité, les résultats obtenus pour les cinq actions proposées sont présentés dans le tableau ci-dessous:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
E1	17%	77%	6%	Dans ce cas également, une évaluation moyenne de la faisabilité des actions proposées prévaut, mais une réponse plus élevée de faible évaluation est enregistrée, jusqu'à des valeurs de pourcentage de 39%. Il semblerait que les solutions basées sur les services écosystémiques soient perçues comme difficiles à mettre en œuvre
E2	28%	55%	17%	



				dans le contexte de la forêt ligure. La promotion de la planification et de la gestion forestière de manière intégrée et durable est perçue comme compliquée, probablement pour des raisons culturelles et socio-économiques, ainsi que par manque d'information et d'implication active des opérateurs économiques privés au niveau local. Les actions les plus critiques semblent être E4 - Gestion active des forêts pour accroître la résilience et la prévention des incendies, et E5 - Gestion des forêts pour la prévention des incendies de forêt et autres risques naturels - feux prescrits et pâturage.
E3	28%	55%	17%	
E4	39%	50%	11%	
E5	33%	50%	17%	

Question 13 - OBJECTIF 4

Des réponses à la question ouverte demandant aux participants d'indiquer d'autres actions considérées comme importantes pour la réalisation de l'objectif 4, il ressort quelques propositions et considérations générales et spécifiques. Parmi les premières, celle du rôle important de la Région Ligurie dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans spécifiques pour la gestion et le développement durable des territoires forestiers.

Parmi les actions ciblées, en revanche, la nécessité de rendre les terres silencieuses facilement disponibles pour leur valorisation durable et intégrée (renouvellement et récupération productive) est réaffirmée. L'insuffisance des infrastructures routières et de l'entretien des infrastructures existantes (amélioration de l'accessibilité) est soulignée comme un facteur favorisant le dépeuplement des zones intérieures et l'abandon des forêts. Il est souligné que dans certaines zones de la Ligurie, la couverture arbustive est utilisée pour la collecte de feuillage ornemental et sa gestion correcte pourrait également être fonctionnelle pour la prévention des incendies en termes de ralentissement de sa propagation et comme action de contrôle par les opérateurs.

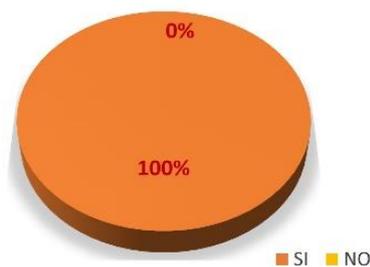
OBJECTIF 5

Amélioration du système de surveillance et d'alerte.

Trois actions sont proposées pour cet objectif:

Domaine d'intervention	Actions	
Surveillance et nouvelles technologies	M1	Systèmes de surveillance météo-climatique.
	M2	Systèmes de prévision à moyen terme du danger d'incendie.
	M3	Systèmes de surveillance et de communication des feux de forêt - équipements et dispositifs.

Question 14 - OBJECTIF 5



Dans le cas des actions proposées pour la réalisation de l'objectif 5, il y a eu une réponse positive unanime, avec 100% de réponses affirmatives sur la pertinence des actions.

En ce qui concerne l'évaluation de la faisabilité des actions susmentionnées, les résultats obtenus sont résumés dans le tableau

suivant:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
M1	0%	50%	50%	En ce qui concerne les systèmes de surveillance et d'alerte, la perception de la faisabilité des actions est résolument optimiste, ce qui indique probablement que ces actions sont considérées comme très importantes pour la prévention et le contrôle des incendies, et que, dans le contexte actuel de la Ligurie, elles peuvent être mises en œuvre avec une relative facilité. Une certaine prudence est exprimée quant à la faisabilité de l'action M3.
M2	0%	44%	56%	
M3	6%	72%	22%	

Question 15 - OBJECTIF 5

Les réponses à la question ouverte visant à indiquer les actions supplémentaires considérées comme importantes pour l'objectif 5 fournissent quelques indications pour améliorer le suivi. Il est suggéré le développement d'applications logicielles (software) dédiées à utiliser sur les territoires concernés et l'intégration des technologies disponibles et des activités de surveillance menées par des volontaires locaux adéquatement coordonnés.

OBJECTIF 6

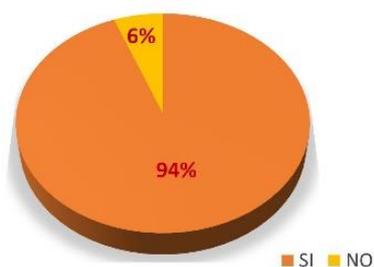
Promouvoir la recherche et la coopération scientifique sur les risques d'incendie, la vulnérabilité des terres et les impacts du changement climatique en cours.

Six actions sont proposées pour atteindre cet objectif:

Domaine d'intervention	Actions	
Recherche	R1	Harmonisation des informations et des données existantes.
	R2	Suivi des caractéristiques de la végétation pour la production de bases de données actualisées.
	R3	Amélioration de la compréhension des saisons d'incendies passées en mettant l'accent sur les événements majeurs.

	R4	Meilleure compréhension des interactions entre le feu, les conditions environnementales et et météo-climatiques.
	R5	Affinement des approches de modélisation d'aide à la décision pour améliorer la compréhension de la vulnérabilité spatiale aux incendies de forêt.
	R6	Affinement des approches de modélisation pour soutenir la prise de décision dans la prévention et l'atténuation des risques.

Question 16 et 17 - OBJECTIF 6



Les actions identifiées en relation avec l'objectif 6 (Promouvoir la recherche et la coopération scientifique sur les risques d'incendie, la vulnérabilité des terres et les impacts du changement climatique en cours) ont fait l'objet d'une approbation presque unanime, avec 94% des participants qui les considérant appropriées et seulement 6% qui pensent le contraire.

En ce qui concerne l'évaluation de la faisabilité des six actions proposées par rapport aux contextes territoriaux de référence et à l'expérience acquise, les résultats sont présentés dans le tableau suivant:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
R1	6%	47%	47%	En général, la faisabilité des actions proposées pour la recherche est évaluée très positivement, ce qui indique probablement que les activités de recherche, surtout si elles sont appliquées aux problèmes et aux contextes territoriaux, se voient attribuer une importance stratégique dans la lutte contre les incendies et également dans la prévision de l'évolution du phénomène et de ses relations avec le changement climatique.
R2	0%	47%	53%	
R3	0%	47%	53%	
R4	6%	44%	50%	
R5	6%	56%	38%	
R6	0%	75%	25%	

Question 18 - OBJECTIF 6

Sollicités par une question ouverte pour fournir des indications sur toute action supplémentaire considérée importante pour la réalisation de l'objectif supplémentaire 6 (Promouvoir la recherche et la coopération scientifique sur le risque d'incendie, la vulnérabilité du territoire et les impacts du changement climatique en cours), les participants ont suggéré de mettre à disposition des modèles et des outils d'information pour soutenir les opérateurs engagés dans les activités AIB, de développer la recherche appliquée sur les activités de prévention et de mettre à jour les programmes des activités de formation dédiées aux mêmes opérateurs, également en relation avec les nouvelles connaissances sur la relation entre le changement climatique et les incendies.

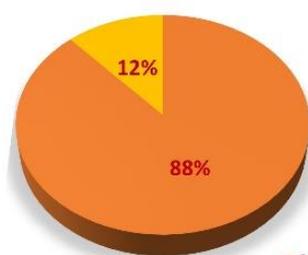
OBJECTIF 7

Promouvoir des actions au sein de l'AIB.

Deux actions sont proposées pour atteindre l'objectif 7:

Domaine d'intervention	Actions	
Gestion des véhicules, du personnel, des infrastructures	I1	Actualisation et formation du personnel employé dans le système régional de prévision, de prévention et de lutte active contre les incendies de forêt.
	I2	Interventions pour la construction d'infrastructures de protection contre les incendies de forêt.

Question 19 - OBJECTIF 7



Le consensus sur les actions proposées pour l'**objectif 7**, visant à promouvoir des actions au sein de l'AIB, a atteint 88% des réponses des participants, alors que seulement 12% ont considéré les actions proposées comme inadéquates.

L'évaluation de la faisabilité des deux actions proposées est exprimée dans le tableau ci-dessous:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
I1	12%	41%	47%	La faisabilité a été évaluée comme moyenne pour les actions liées à l'amélioration des activités de l'AIB. La prudence est modérée quant à la possibilité de mettre en œuvre des actions immédiatement efficaces par rapport aux procédures actuelles, en particulier en ce qui concerne la création d'infrastructures de protection contre les incendies de forêt (action I2).
I2	18%	70%	12%	

Question 20 - OBJECTIF 7

Dans leurs réponses à la question ouverte visant à identifier et proposer d'autres actions évaluées comme importantes pour la réalisation de l'objectif 7, les participants soulignent l'utilité éventuelle de disposer d'une cartographie constamment actualisée et surtout d'une "cartographie de modélisation" avec le développement d'algorithmes capables de prévisions adéquates. Dans cette direction, il est considéré important que les algorithmes soient développés par des chercheurs en étroite collaboration avec des opérateurs qualifiés agissant sur le territoire dans le domaine de l'AIB.

La nécessité de développer des programmes de formation appropriés pour le personnel de l'AIB sur les techniques de lutte contre les incendies de forêt est également soulignée.

3. Remarques finales.

Du moment participatif dédié à la région Ligurie, il ressort un bon niveau d'implication des participants en termes de quantité et de qualité des points de réflexion et des propositions faites. La contribution apportée découle d'une bonne connaissance des enjeux de l'AIB, des territoires et des problèmes socio-économiques des communautés locales, ainsi que de l'expérience concrète acquise dans le domaine de la lutte active contre les incendies.

Dans l'ensemble, l'évaluation par les parties prenantes concernant l'adéquation des objectifs proposés est positive. Comme proposition complémentaire à ces objectifs, il est nécessaire de clarifier les types d'acteurs sur la scène de l'AIB et de mieux définir les rôles de chacun d'entre eux. L'accent est mis sur la nécessité d'avoir une vision plus large, en pensant à la gestion intégrée et durable de l'ensemble du territoire et pas seulement des zones forestières. Cette vision devrait inclure une plus grande attention aux problèmes du monde rural, agricole et montagnard, avec une plus grande implication des opérateurs privés. Le problème du dépeuplement des zones intérieures et de l'abandon des forêts est souligné avec inquiétude, et il est suggéré d'encourager la gestion intégrée des incendies et la promotion de communautés locales vertueuses. Enfin, il ressort la nécessité de renforcer la surveillance et de développer la planification régionale avec la définition de scénarios à moyen et long terme pour la lutte contre les incendies et l'adaptation au changement climatique.

En Ligurie, comme en Toscane et en Sardaigne, il est nécessaire de développer un dialogue entre les experts, le monde de la recherche et les communautés locales, avec une participation plus active des administrations locales, des bénévoles, des écoles, mais surtout des opérateurs privés du secteur agricole et forestier. Il est souligné qu'il est culturellement, opérationnellement et économiquement difficile d'adopter une approche innovante basée sur les principes de la durabilité environnementale, des services écosystémiques et de l'économie circulaire. La nécessité d'améliorer la sensibilisation des communautés locales aux risques liés aux incendies et aux effets du changement climatique est soulignée. Dans ces conditions, l'animation locale des processus participatifs et le développement de nouveaux projets (gestion communautaire) sont considérés comme fondamentaux. Il y a un retard dans les activités de sensibilisation et d'information sur les principaux aspects de l'adaptation au changement climatique.

Conscients de l'importance stratégique et culturelle de l'éducation, de la sensibilisation et de la formation pour les communautés locales, les difficultés actuelles pour promouvoir des activités ciblées et des approches innovantes sont mises en évidence en raison de la difficulté objective d'impliquer et de coordonner tous les acteurs compétents dans ce domaine, à commencer par les écoles et les autres organismes de formation. Il est perçu que, en complément, il serait important de promouvoir de vastes campagnes de communication avec l'utilisation des médias sociaux. Une formation ciblée et une actualisation professionnelle constante des personnes les plus impliquées dans l'AIB sont considérées comme très importantes.

Dans le domaine du développement local durable, il manque une chaîne complète d'approvisionnement en bois visant à exploiter cette ressource. Certains affirment que les zones boisées sont perçues par une partie de la population plus comme une menace que comme une opportunité économique et comme un moyen de planification et de protection de la sécurité territoriale. Il est également essentiel de promouvoir des accords avec les opérateurs du secteur agricole, qui sont également reconnus comme des "agents culturels" ("gardiens de la biodiversité"), afin de développer de bonnes pratiques pour la

sauvegarde du patrimoine forestier et environnemental. Les accords devraient encourager la gestion publique-privée des grandes zones forestières, qui ne se limitent pas à la simple propriété municipale, avec des incitations économiques pour la gestion durable des terres actuellement abandonnées. En termes de développement durable, le problème de l'accessibilité aux zones forestières intérieures sans infrastructure routière adéquate et la protection et la gestion des ressources en eau sont soulignés. La surveillance et la recherche scientifique sont considérés comme fondamentaux pour améliorer la stratégie de l'AIB et la gestion durable des forêts, mais il est demandé de privilégier les activités étroitement liées aux caractéristiques des territoires et à leurs besoins réels, également en termes de prévention des incendies et d'adaptation au changement climatique. La recherche peut être très utile pour le développement de modèles de prévision qui, cependant, doivent être construits et actualisés en étroite relation avec les développements locaux, et ne pas rester des outils purement théoriques.

PACA

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ADAPTATION AU RISQUE D'INCENDIE RÉUNION PARTICIPATIVE Région PACA - date 23/02/2022 - 10.30-12.30

1. Introduction.

GRAFICO PRESENZE MEETING RÈGION PACA



Le 23 février 2022, s'est tenue la quatrième réunion du processus participatif, dédiée aux acteurs de la Région Paca. La réunion s'est déroulée entièrement en ligne sur la plateforme "Zoom" pour une durée totale de deux heures et dans le respect de la réglementation gouvernementale sur le contrôle de la pandémie de Covid 19 en Italie.

Un nombre maximum de 26 participants ont assisté à la réunion. Sur le côté il y a la courbe de présence en ligne, ce qui montre que la présence des participants au cours des deux premières

heures de l'activité a été assez constante.

En ce qui concerne les acteurs qui ont participé, on a observé une prédominance des sujets appartenant aux deux catégories des structures techniques des organismes et organisations publics et de la recherche. Les représentants des zones naturelles protégées, les autorités locales et certains acteurs privés étaient également présents.

La réunion participative a été divisée en deux moments spécifiques. Une première partie dans laquelle Valentina Bacciu (CMCC - Fondation Centre Euro-Méditerranéen sur le Changement Climatique - promotrice de l'activité) a présenté le thème du "Changement climatique et adaptation au risque d'incendie" - développé dans le cadre du projet "MED -Star - Stratégies et mesures pour la mitigation du risque d'incendie dans la région méditerranéenne"- en relation avec le territoire régional de la

Liguria. Ensuite, Silvia Mongili (Entreprise sociale coopérative « La Factoria »), en tant que support technique externe, a illustré en bref les méthodes d'implication des participants.

Dans la deuxième partie de la réunion, les objectifs stratégiques qui ont émergé de l'analyse de la législation et des plans et programmes existants au niveau national et régional, effectuée dans la phase préparatoire avant la réunion, ont été partagés et discutés. La discussion avec les parties prenantes s'est déroulée au moyen d'un sondage contenant des questions ouvertes et fermées et la possibilité de donner des indications et faire des ajouts en utilisant le chat de Zoom.

Enfin, il convient de noter qu'au moment de l'inscription à la réunion, la documentation descriptive (matrice) des objectifs stratégiques et des actions proposées pour chaque objectif a été envoyée aux participants. De plus, un questionnaire préliminaire sur le degré de connaissance du thème proposé par les différents intervenants, leur niveau d'expérience et leur degré d'intérêt a été administré avant la réunion.

2. Résultats de la réunion.

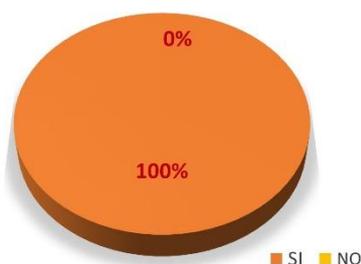
a) Évaluation des objectifs.

Dans un premier temps, les cinq objectifs stratégiques suivants ont été soumis aux parties prenantes participantes:

1. Renforcer la sensibilisation aux risques et aux impacts du changement climatique par divers programmes d'éducation et de formation
2. Améliorer la gouvernance de la gestion des incendies de forêt
3. Promouvoir la gestion durable des forêts en vue de prévenir et d'atténuer les risques d'incendies de forêt
4. Améliorer et promouvoir les systèmes de surveillance et d'alerte
5. Promouvoir la recherche et la coopération scientifique sur le risque d'incendie, la vulnérabilité du territoire et les impacts du changement climatique en cours.

En ce qui concerne les objectifs susmentionnés, trois questions ont été posées aux participants, qui sont présentées ci-dessous avec une analyse graphique de leurs réponses.

Question 1 - OBJECTIFS



En réponse à la question "Considérez-vous que les objectifs identifiés sont appropriés?" 100% des participants ont considéré qu'ils sont appropriés à leur contexte régional.

Question 2 - OBJECTIFS

Invités à indiquer les objectifs qu'ils souhaiteraient modifier/intégrer et comment, les participants expriment la nécessité d'intégrer les aspects environnementaux et agro-sylvo-pastoraux dans la

rédaction des documents de planification et d'harmoniser les réglementations en matière d'environnement et d'incendie. L'amélioration de la coordination entre les plans et programmes de différents niveaux dans tous les départements touchés par les incendies de forêt, y compris l'implication des organes de gestion des parcs et des réserves naturelles, est considérée comme très importante. L'objectif 3 doit être complété par l'implication et la mobilisation de l'agriculture et du pastoralisme. Pour l'objectif 4, il est essentiel de réorganiser les systèmes de contrôle pour les adapter aux nouveaux régimes d'incendie. Pour l'objectif 5, il serait utile de développer des outils/méthodes permettant de mieux comprendre la probabilité qu'une forêt soit brûlée/incendiée afin de faciliter une gestion ciblée et durable. Une grande importance est également accordée à l'information, à la sensibilisation, y compris des jeunes, ainsi qu'à la diffusion des bonnes pratiques de planification et à la promotion d'une nouvelle culture du risqué d'incendie auprès des populations locales.

Question 3 - OBJECTIFS

Cette question ouverte demandait aux participants d'indiquer tout objectif manquant ou qu'ils souhaiteraient voir inclus, toujours en fonction de leur propre contexte ou expérience sur le terrain. En partie, certains objectifs supplémentaires ont déjà été indiqués par les participants dans leurs réponses à la question précédente. En outre, il est nécessaire de promouvoir une large action intégrée et concertée de tous les acteurs sur le terrain, même à travers le partage d'un nouveau guide stratégique général de lutte contre les incendies de forêt.

Du point de vue de l'impact social, il est considéré comme fondamental de promouvoir les produits forestiers (filiale bois et filiale connexes) pour permettre le maintien des zones forestières, y compris le pastoralisme, le tourisme durable, l'apiculture, etc. Du point de vue de la sensibilisation des populations locales, il est considéré comme nécessaire d'améliorer le niveau de conscience, surtout à travers la participation à une formation pratique et expérimentale en relation avec les différentes problématiques de la lutte contre les incendies et de la protection des milieux forestiers.

Pour une gestion durable, il est jugé utile de diversifier les méthodes de gestion forestière, en tenant compte des différentes dynamiques des peuplements forestiers, à tous les stades du cycle sylvo-génétique. Il est important d'encourager la décomposition des politiques de développement (urbain, forestier, agricole, lutte), et de promouvoir la recherche pour améliorer la compréhension de l'évolution des incendies.

b) Évaluation des actions pour chaque objectif.

Après avoir examiné les objectifs proposés, la réunion participative a ensuite abordé l'évaluation des actions proposées pour chaque objectif, toujours en utilisant la méthode de l'enquête. Les résultats de cette évaluation sont présentés ci-dessous.

OBJECTIF 1

Renforcer la sensibilisation aux risques et aux impacts du changement climatique par divers programmes d'éducation et de formation.

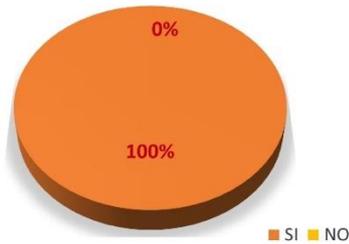
Les actions suivantes sont proposées aux participants pour cet objectif:

Domaine d'intervention	Actions
------------------------	---------



Éducation	F1	Activités d'éducation et de formation.
Formation	F2	Activités de sensibilisation et de formation.

Question 4 - OBJECTIF 1



La première question sur l'objectif 1 concernait l'évaluation de la pertinence des actions identifiées F1 et F2 par rapport aux risques, aux impacts. Comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous, 100% des participants ont considéré que les actions proposées étaient adéquates. Les participants ont ensuite été invités à évaluer la faisabilité (faible, moyenne ou haute) de ces deux actions. Les résultats de cette évaluation sont exprimés dans le tableau suivant:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenn e	Haute	
F1	0	10	5	Une évaluation moyenne/élevée de la faisabilité des actions prévaut: cela signifie qu'elles sont considérées comme importantes par tous les différents types de participants et que le contexte local et les structures opérationnelles sont probablement perçus intéressés aux activités d'information, de sensibilisation et de formation.
F2	0	8	7	

Question 5 - OBJECTIF 1

Avec la question ouverte n°5, également liée à l'objectif 1, les participants ont été invités à suggérer des actions supplémentaires à ajouter pour cet objectif. Il y a eu un intérêt pour activer des actions de sensibilisation et de formation ayant un caractère pratique et expérimental (simulations sur le terrain) afin d'améliorer la sensibilisation des populations locales aux risques d'incendie. Il est proposé d'intégrer la sensibilisation aux risques d'incendie dans le Service National Unique, en accordant une attention particulière aux jeunes et aux écoles, et de renforcer les campagnes de sensibilisation en utilisant les médias, les *social network* et l'activation de numéros de téléphone dédiés. Au niveau local, la diffusion de panneaux visuels, de panneaux d'information et d'affiches doit également être renforcée pour sensibiliser les habitants et les opérateurs économiques au risque d'incendie de forêt.

OBJECTIF 2

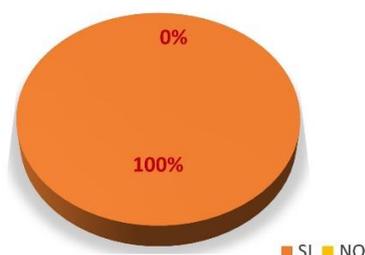
Améliorer la gouvernance de la gestion des feux de forêt.

Deux actions sont proposées pour atteindre cet objectif:

Domaine d'intervention	Actions
------------------------	---------

Gestion	G1	Promouvoir des stratégies de prévention du risque intégrées à la planification forestière, territoriale et urbaine.
	G2	Adoption de plans spécifiques de prévention et de protection.
	G3	Appui au développement d'une économie circulaire dans le secteur forestier et à la préparation de chaîne de valeur au changement climatique.

Question 6 - OBJECTIF 2



Interrogées sur l'adéquation des actions G1, G2 et G3 proposées pour atteindre l'objectif 2, toutes les réponses ont été positives (100%).

En ce qui concerne la demande d'évaluation de la faisabilité des trois actions, les participants fournissent des réponses qui sont résumées et analysées dans le tableau suivant:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenn e	Haute	
G1	2	8	5	Les deux premiers types d'actions, G1 et G2, sont considérés tout à fait réalisables au regard des contextes locaux, tandis que les participants sont plus sceptiques quant à la possibilité de promouvoir une économie circulaire dans le secteur forestier en tenant compte du changement climatique. Une certaine difficulté de mise en œuvre est probablement perçue en relation avec les problèmes économiques et sociaux locaux et la résistance aux innovations vers la durabilité.
G2	1	9	5	
G3	7	8	0	

Question 7 - OBJECTIF 2

Lorsqu'on leur demande d'indiquer une action jugée importante pour la réalisation de l'objectif 2, les participants soulignent la nécessité de partager une échelle de priorités des principales interventions et activités de gestion, notamment en termes de prévention (par exemple, le problème de régénération des forêts par rapport au problème de réduction du volume de combustible).

Le soutien financier à la protection des forêts contre les incendies et au développement local durable lié au patrimoine forestier est considéré très important, même à travers les programmes européens de coopération transfrontalière (INTERREG). Sans soutien financier, les organismes publics et surtout privés ont de grandes difficultés à mettre en œuvre des actions et des bonnes pratiques de gestion durable et de prévention/protection. De nombreux participants soulignent la nécessité d'élargir le discours sur la gestion et le développement local durable à de vastes territoires (massifs montagneux) et pas seulement à des massifs forestiers isolés, afin d'intégrer la gestion forestière aux activités agricoles et pastorales et

d'introduire le concept de territoires et de communautés résilients, également par une diversification des méthodes de gestion visant à accroître la confiance dans la résilience des espèces végétales locales. A cet égard, il est rappelé que la Chambre d'Agriculture du VAR dispose d'un plan de reconquête agricole des terres incultes, notamment au regard du risque d'incendie. Pour ces raisons, on estime que le défi de la lutte contre les incendies et de la défense des forêts devrait être davantage reconnu au niveau de l'UE, même par la définition de directives européennes spécifiques qui visent à donner la priorité aux interventions de défense des forêts contre les incendies, car actuellement les indications fournies par les directives européennes sur la conservation de la biodiversité, des espèces et des habitats prévalent. D'un point de vue opérationnel, la diffusion de feux contrôlés avec la participation du monde agropastoral est suggérée, ainsi que la mise en œuvre d'actions visant à réduire les masses et les espaces combustibles et à développer une arboriculture productive (oliviers, etc.) autour des zones bâties. Beaucoup de participants considèrent importantes les actions visant à améliorer la coordination opérationnelle entre toutes les parties prenantes impliquées dans la lutte contre les incendies de forêt.

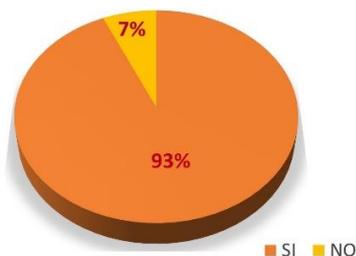
OBJECTIF 3

Promouvoir la gestion durable des forêts en vue de prévenir et d'atténuer les risques d'incendies de forêt.

Quatre actions différentes sont proposées pour cet objectif:

Domaine d'intervention	Actions	
Gestion durable	E1	Favoriser la capacité d'adaptation des peuplements forestiers pour augmenter la résilience et la prévention des incendies - gestion spécifique et structurelle.
	E2	Favoriser la capacité d'adaptation des peuplements forestiers pour augmenter la résilience et la prévention des incendies - rénovation et restauration.
	E3	Augmenter la connectivité territoriale - infrastructures vertes.
	E4	Favoriser la capacité d'adaptation des peuplements forestiers pour augmenter la résilience et la prévention des incendies - feu et pâturage prescrit.

Question 8 et 9 - OBJECTIF 3



En ce qui concerne l'objectif 3, 93% des répondants ont évalué positivement les actions proposées, tandis que 7% seulement les ont jugées inadéquates.

Une évaluation du degré de faisabilité des quatre actions proposées est ensuite demandée et les résultats obtenus sont présentés dans le tableau ci-dessous :



Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
E1	3	10	2	La faisabilité des deux premières actions proposées, E1 et E2, est considérée moyenne, cela indique une certaine prudence face à la possibilité de convertir la gestion en une clé de la durabilité. Cette prudence est accentuée dans l'évaluation des actions E3 et E4, orientées vers l'augmentation de la connectivité territoriale, la résilience et la prévention des incendies. La difficulté d'impliquer les communautés locales dans une perspective de changement de l'approche des problèmes d'incendie semble évidente.
E2	4	8	3	
E3	9	2	3	
E4	5	5	4	

Question 10 - OBJECTIF 3

Dans les nombreuses réponses à la question ouverte invitant les participants à indiquer une ou plusieurs actions qu'ils considèrent importantes pour la réalisation de l'objectif 3, plusieurs propositions spécifiques émergent. Tout d'abord, la nécessité de réformer la réglementation en matière de gestion forestière (code forestier) est soulignée. Par exemple, on considère que l'interdiction de pâturer pendant 10 ans après un incendie et l'interdiction de faire paître les chèvres devraient être révisées. Les plans intercommunaux d'orientation pastorale des POPI pourraient être un moyen de concilier les obligations du code du pâturage et du code forestier après un incendie.

D'un point de vue opérationnel, il est souligné que la remise en culture des pare-feu (parcelles anciennement cultivées, mais qui ont subi une déprise agricole avec repousse de la forêt) peut parfois être ralentie par le paiement trop exorbitant de la taxe de défrichement, et que ces activités devraient être orientées vers la prévention des incendies. Il est suggéré de réduire localement la biomasse (défrichement) et d'autoriser le pâturage non seulement sur les coupes mais aussi dans les zones de montagne pour rendre les activités pastorales viables. Les zones naturelles protégées suggèrent de donner la priorité à certains types de pâturage, car l'impact est différent selon qu'il s'agit de vaches, de moutons, de chèvres ou de chevaux.

Les actions en faveur d'une gestion durable (sylviculture préventive, pratiques favorables à l'entretien des milieux, etc.) nécessitent des investissements financiers importants et la prise de conscience de leur importance par les communautés locales doit se développer.

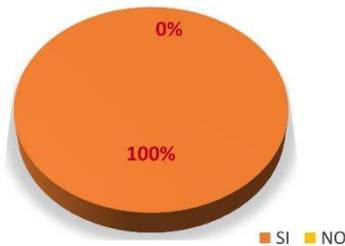
OBJECTIF 4

Améliorer et promouvoir les systèmes de surveillance et d'alerte.

Trois actions sont proposées pour l'objectif 4:

Domaine d'intervention	Actions	
Surveillance	M1	Systèmes de surveillance météo-climatique.
	M2	Systèmes de prévision des risques d'incendie à moyen terme.
	M3	Garantir la pérennité d'un haut niveau d'efficacité de la DFCI.

Question 11 OBJECTIF 4



Toutes les réponses reçues (100%) considèrent que les trois actions identifiées pour l'objectif 4 sont appropriées au contexte territorial de la Région PACA.

En ce qui concerne l'évaluation de la faisabilité, les résultats obtenus pour les trois actions proposées sont présentés dans le tableau ci-dessous:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenn e	Haute	
M1	2	5	5	La faisabilité des actions de surveillance est évaluée moyennement élevée, ce qui indique probablement l'importance que les parties prenantes donnent à l'amélioration des systèmes de surveillance et d'alerte dans la lutte contre les incendies, surtout s'ils sont orientés vers le soutien des activités opérationnelles sur le terrain.
M2	2	5	5	
M3	3	5	4	

Question 12 - OBJECTIF 4

Des réponses à la question ouverte demandant aux participants d'indiquer d'autres actions considérées comme importantes pour la réalisation de l'objectif 4, il ressort un premier besoin d'implication des comités de lutte contre les incendies et des volontaires au niveau local, à travers leur participation plus active (équipes municipales de surveillance), la promotion d'activités d'éducation et d'information et l'organisation de camps de jeunes impliqués dans la surveillance. Il est important d'améliorer les avertissements publics (alertes), en les intégrant également aux avertissements institutionnels. Il serait utile d'inclure dans les systèmes d'alerte des outils spécifiquement dédiés aux touristes.

D'un point de vue opérationnel, il faut noter qu'un réseau de mesure de la sécheresse des plantes existe déjà dans la région méditerranéenne, mais le nombre de points d'observation et la fréquence pourraient être considérablement augmentés. Il faut renforcer l'utilisation de l'imagerie satellitaire et assurer un réseau adéquat d'équipements de prévention et de contrôle sur le terrain (pistes DFCI, points d'eau, etc.).

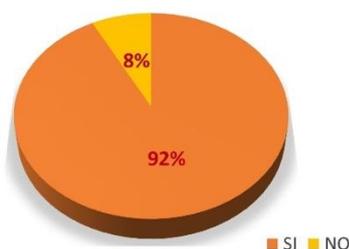
OBJECTIF 5

Promouvoir la recherche et la coopération scientifique sur les risques d'incendie, la vulnérabilité des terres et les impacts du changement climatique en cours.

Quatre actions sont proposées pour cet objectif:

Domaine d'intervention	Actions	
Recherche	R1	Collecter des données, promouvoir et organiser leur disponibilité.
	R2	Améliorer la compréhension des saisons d'incendie passées en mettant en évidence les événements majeurs.
	R3	Améliorer la compréhension des interactions entre les incendies, les conditions environnementales et météorologiques-climatiques.
	R4	Développer la connaissance - aléas, enjeux, méthodes.

Questions 13 et 14 - OBJECTIF 5



Dans le cas des actions proposées pour la réalisation de l'objectif 5, 92% des répondants ont jugé les actions proposées adéquates, tandis que 8% les ont jugées inadéquates.

En ce qui concerne l'évaluation de la faisabilité des quatre actions susmentionnées, les résultats obtenus sont résumés dans le tableau suivant:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenn e	Haute	
R1	1	6	6	L'évaluation globale de la faisabilité des actions de recherche scientifique est également moyennement élevée, ce qui reflète la nécessité d'approfondir les connaissances sur la question et sa relation avec le changement climatique. L'intérêt pour la recherche appliquée qui fournit également des indications d'un point de vue opérationnel et de gestion prévaut.
R2	1	3	9	
R3	2	4	5	
R4	1	6	4	

Question 15 - OBJECTIF 5

Les réponses à la question ouverte visant à indiquer d'autres actions jugées importantes à ajouter à l'objectif 5 soulignent la nécessité d'inventorier et de mettre à disposition tous les résultats des recherches scientifiques menées jusqu'à ce jour. Pour l'avenir, il est suggéré d'augmenter l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la prévision des incendies et d'augmenter l'analyse de la réaction au feu (inflammabilité, pouvoir calorifique, taux de participation à la combustion) de toutes les dispositifs présentes dans la région méditerranéenne, afin de disposer de documents de référence scientifiques.

3. Brèves remarques finales.

Les acteurs de la région PACA, comme ceux des autres régions transfrontalières qui ont rejoint le processus participatif, s'accordent sur certains aspects considérés fondamentaux pour améliorer la lutte

contre les incendies et l'adaptation au changement climatique. Ils affirment qu'il est nécessaire de coordonner les différents plans et programmes concernant les territoires forestiers, également dans le sens d'une plus grande intégration entre les aspects de la gestion forestière et ceux de la protection de l'environnement et de la conservation de la biodiversité, en application des directives européennes. Dans cette direction, l'élargissement de la taille des zones à planifier et à gérer (en passant des parcelles forestières individuelles à des territoires plus vastes - compendiums de montagne), l'intervention de l'Union européenne avec des directives communautaires spécifiques et, au niveau national, une réforme du code forestier favorisant l'implication du monde agricole et pastoral sont jugés utiles.

Pour les acteurs de la Région PACA, l'amélioration de la relation avec le territoire apparaît également un aspect stratégique à mettre en œuvre au niveau socio-économique, avec des incitations financières au secteur agro-pastoral pour des actions de requalification et de prévention des incendies; au niveau opérationnel, avec une plus grande participation des communautés locales à la lutte contre les incendies et l'implication des jeunes; au niveau culturel, avec le renforcement des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation à la durabilité. Il est souligné que des investissements importants sont nécessaires pour convertir le secteur forestier vers une économie circulaire et une durabilité environnementale, et qu'il existe une certaine difficulté des communautés locales à entreprendre des voies innovantes, notamment en raison du peu de ressources économiques disponibles et de la structure sociale des zones de montagne intérieures concernées par les forêts.

D'un point de vue strictement opérationnel, certains opérateurs, sur la base de leur expérience sur le terrain, suggèrent une plus grande diffusion de la technique des feux dirigés, toujours avec l'implication du monde agro-pastoral, la promotion d'actions visant à réduire les masses et les espaces combustibles et le développement de l'arboriculture productive (oliviers, etc.) autour des zones bâties qui sont proches des zones forestières importantes. Les actions de prévention sont considérées comme très importantes, avec des interventions pour maintenir les pare-feux. Une réflexion sur les activités de pâturage est également proposée, avec une différenciation en fonction des espèces animales utilisées. Il est souligné que les zones naturelles protégées pourraient jouer un rôle en facilitant l'intégration des besoins de gestion forestière avec ceux de la conservation de la biodiversité et de la protection de l'environnement.

Le surveillance du territoire et les alertes incendie sont également considérés par les acteurs de la Région PACA un outil très important dans la gestion du phénomène incendie. La nécessité de renforcer les systèmes existants est soulignée, en cherchant à les orienter pour soutenir les aspects opérationnels et améliorer le dialogue et l'implication consciente des populations locales, en particulier vers le monde du volontariat. Dans ce sens, la nécessité d'une formation qualifiée visant aux différentes cibles est confirmée. La formation requise est de nature pratique/expérientielle avec des activités de simulation sur le terrain. On espère que les instruments satellitaires seront davantage utilisés et que les réseaux de détection des conditions météorologiques et de l'état de sécheresse du couvert végétal seront plus largement utilisés.

Enfin, la recherche scientifique est considérée fondamentale par tous, surtout si elle est appliquée et orientée vers le soutien des activités opérationnelles et l'expérimentation de solutions innovantes, qui sont également utiles pour la prévention.

Corse

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ADAPTATION AU RISQUE D'INCENDIE
RÉUNION PARTICIPATIVE
Région Corse - date 14/03/2022 - 10.30-12.45

1. Introduction

GRAFICO PRESENZE MEETING CORSICA



Le 14 mars 2022, s'est tenue la cinquième et dernière réunion du processus participatif, dédiée aux acteurs de la Région Corse. La réunion s'est déroulée entièrement en ligne sur la plateforme "Zoom" pour une durée totale de deux heures et dans le respect de la réglementation gouvernementale sur le contrôle de la pandémie de Covid 19 en Italie.

Un nombre maximum de 18 participants a assisté à la réunion. Sur le côté il y a la courbe de présence en ligne, ce qui montre que la participation au cours des deux premières heures a été assez constante.

En ce qui concerne les acteurs qui ont participé, on a constaté une prédominance des sujets appartenant aux deux catégories des structures techniques des organismes et organisations publics et de la recherche. Les représentants des zones naturelles protégées, les autorités locales et certains acteurs privés étaient également présents.

La réunion participative a été divisée en deux moments spécifiques. Une première partie dans laquelle Valentina Bacciu (CMCC - Fondation Centre Euro-Méditerranéen sur le Changement Climatique - promotrice de l'activité) a présenté le thème du "Changement climatique et adaptation au risque d'incendie" - développé dans le cadre du projet "MED -Star - Stratégies et mesures pour la mitigation du risque d'incendie dans la région méditerranéenne"- en relation avec le territoire régional de la Ligurie. Ensuite, Silvia Mongili (Entreprise sociale coopérative « La Factoria »), en tant que support technique externe, a illustré en bref les méthodes d'implication des participants.

Dans la deuxième partie de la réunion, les objectifs stratégiques qui ont émergé de l'analyse de la législation et des plans et programmes existants au niveau national et régional, effectuée dans la phase préparatoire avant la réunion, ont été partagés et discutés. La discussion avec les parties prenantes s'est déroulée au moyen d'un sondage contenant des questions ouvertes et fermées et la possibilité de donner des indications et faire des ajouts en utilisant le chat de Zoom.

Enfin, il convient de noter qu'au moment de l'inscription à la réunion, la documentation descriptive (matrice) des objectifs stratégiques et des actions proposées pour chaque objectif a été envoyée aux participants. De plus, un questionnaire préliminaire sur le degré de connaissance du thème proposé par les différents intervenants, leur niveau d'expérience et leur degré d'intérêt a été administré avant la réunion.

2. Résultats de la réunion.

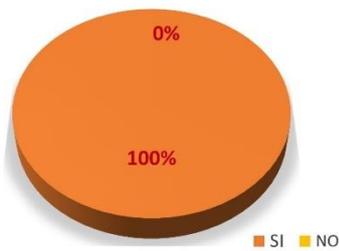
a) Évaluation des objectifs.

Dans un premier temps, les cinq objectifs stratégiques suivants ont été soumis aux parties prenantes participantes:

6. Renforcer la sensibilisation aux risques et aux impacts du changement climatique par divers programmes d'éducation et de formation
7. Améliorer la gouvernance de la gestion des incendies de forêt
8. Promouvoir la gestion durable des forêts en vue de prévenir et d'atténuer les risques d'incendies de forêt
9. Améliorer et promouvoir les systèmes de surveillance et d'alerte
10. Promouvoir la recherche et la coopération scientifique sur le risque d'incendie, la vulnérabilité du territoire et les impacts du changement climatique en cours.

En ce qui concerne les objectifs susmentionnés, trois questions ont été posées aux participants, qui sont présentées ci-dessous avec une analyse graphique de leurs réponses.

Question 1 - OBJECTIFS



En réponse à la question "Considérez-vous que les objectifs identifiés sont appropriés?" "100% des participants ont considéré qu'ils sont appropriés à leur contexte régional.

Question 2 - OBJECTIFS

Invités à indiquer quels objectifs ils souhaiteraient modifier/compléter et comment, les participants soulignent la nécessité d'accroître la sensibilisation au changement climatique afin d'obtenir une plus grande implication de la population (objectif 1), de prévoir le développement du secteur de l'énergie de la biomasse (objectif 3) et d'améliorer les capacités de prévision des risques à court et moyen terme (hebdomadaire ou mensuel), notamment en dehors de la saison estivale (objectif 4).

On estime également qu'il faut encourager les partenariats scientifiques et institutionnels pour promouvoir la durabilité environnementale, la communication croisée et la participation des communautés locales, avec la contribution de l'Office national des forêts (ONF), un organisme considéré comme stratégique dans les processus de gestion durable des forêts pour prévenir et atténuer les risques d'incendie de forêt et accroître la résilience des forêts.

Question 3 - OBJECTIFS

Cette question ouverte demandait aux participants d'indiquer tout objectif manquant ou qu'ils souhaiteraient voir inclus, toujours en fonction de leur propre contexte ou expérience sur le terrain. En partie, certains objectifs supplémentaires ont déjà été indiqués par les participants dans leurs réponses à la question précédente. Il s'agit notamment de la nécessité de mettre en œuvre et de diffuser la notion d'interfaces de prévention, de renforcer la communication et l'éducation à la durabilité par le biais des médias nationaux, et de faire pression sur les décideurs politiques pour qu'ils prennent des mesures ciblées afin de réduire les effets du changement climatique.

b) Évaluation des actions pour chaque objectif.

Après avoir examiné les objectifs proposés, la réunion participative a ensuite abordé l'évaluation des actions proposées pour chaque objectif, toujours en utilisant la méthode de l'enquête. Les résultats de cette évaluation sont présentés ci-dessous.

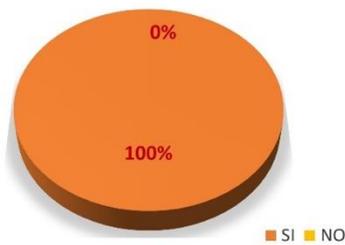
OBJECTIF 1

Renforcer la sensibilisation aux risques et aux impacts du changement climatique par divers programmes d'éducation et de formation.

Les actions suivantes sont proposées aux participants pour cet objectif:

Domaine d'intervention	Actions	
Éducation	F1	Activités d'éducation et de formation.
Formation	F2	Activités de sensibilisation et de formation.

Question 4 - OBJECTIF 1



La première question sur l'objectif 1 concernait l'évaluation de la pertinence des actions F1 et F2 identifiées par rapport aux risques, aux impacts. Comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous, 100% des participants ont considéré que les actions proposées étaient adéquates. Les participants ont ensuite été invités à évaluer la faisabilité (faible, moyenne ou haute) de ces deux actions. Les résultats de cette évaluation sont exprimés dans le tableau suivant:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
F1	2	2	7	Une note élevée de faisabilité prévaut pour les actions liées à l'objectif 1, probablement dû au fait que la quasi-totalité des participants considèrent comme fondamentales l'information, la formation et la sensibilisation des opérateurs et des populations à une plus grande prise de conscience des risques liés aux incendies et au changement climatique.
F2	0	3	8	

Question 5 - OBJECTIF 1

Avec la question ouverte n°5, également liée à l'objectif 1, les participants ont été invités à suggérer d'autres actions à ajouter pour cet objectif. Les participants ont suggéré d'établir une relation permanente avec les programmes éducatifs nationaux pour promouvoir des activités éducatives sur le thème des incendies et de l'adaptation au changement climatique, afin de stimuler l'engagement du

système scolaire national à contribuer à la croissance de la sensibilisation au niveau local, avec une attention particulière à la composante jeunesse.

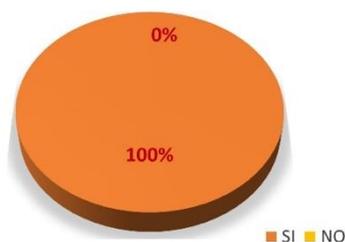
OBJECTIF 2

Améliorer la gouvernance de la gestion des incendies de forêt.

Deux actions sont proposées pour atteindre cet objectif:

Domaine d'intervention	Actions	
Gestion	G1	Promouvoir des stratégies de prévention du risque intégrées à la planification forestière, territoriale et urbaine.
	G2	Adoption de plans spécifiques de prévention et de protection.
	G3	Appui au développement d'une économie circulaire dans le secteur forestier et à la préparation de chaîne de valeur au changement climatique.

Question 6 - OBJECTIF 2



Interrogées sur l'adéquation des actions G1, G2 et G3 proposées pour atteindre l'objectif 2, toutes les réponses ont été positives (100%). En ce qui concerne la demande d'évaluation de la faisabilité des trois actions, les participants fournissent des réponses qui sont résumées et analysées dans le tableau suivant:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
G1	0	6	4	Une évaluation moyenne-haute prévaut sur la faisabilité des actions visant à favoriser une meilleure gouvernance forestière, ce qui semble témoigner que ce passage d'époque est considéré comme important pour les réalités forestières de la Corse. Une certaine perplexité est signalée pour l'action G3, probablement parce que le thème de l'économie circulaire n'est pas encore entré dans le comportement des citoyens et des entreprises, notamment celles des secteurs forestier et agro-pastoral.
G2	0	6	4	
G3	3	5	2	

Question 7 - OBJECTIF 2

Invités à indiquer une action jugée importante pour la réalisation de l'objectif 2, les participants soulignent la nécessité d'intégrer dans le plan forestier régional (PPFENI) une section entièrement

consacrée à la question des incendies et des prévisions en relation avec le changement climatique, et d'indiquer pour chacune des actions du plan les impacts possibles résultant du changement climatique. Il est considéré comme essentiel de soutenir le développement durable des secteurs agricole et pastoral avec des formes d'incitations financières pour la compensation des actions vertueuses en matière de prévention des incendies et la promotion d'une formation et d'une animation ciblées destinées aux opérateurs engagés dans des activités de lutte contre les incendies, avec une attention particulière aux aspects opérationnels tels que la manière de combattre ou de gérer le feu (combustion / retour de feu / combustion contrôlée, etc.). Enfin, il est suggéré de renforcer la collaboration et l'échange d'expériences au niveau de la coopération européenne, en particulier avec des réalités similaires du point de vue environnemental (Portugal, Italie, Espagne, Sud de la France).

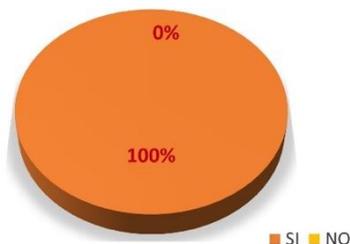
OBJECTIF 3

Promouvoir la gestion durable des forêts en vue de prévenir et d'atténuer les risques d'incendies de forêt.

Quatre actions différentes sont proposées pour cet objectif:

Domaine d'intervention	Actions	
Gestion durable	E1	Favoriser la capacité d'adaptation des peuplements forestiers pour augmenter la résilience et la prévention des incendies - gestion spécifique et structurelle.
	E2	Favoriser la capacité d'adaptation des peuplements forestiers pour augmenter la résilience et la prévention des incendies - rénovation et restauration.
	E3	Augmenter la connectivité territoriale - infrastructures vertes.
	E4	Favoriser la capacité d'adaptation des peuplements forestiers pour augmenter la résilience et la prévention des incendies - feu et pâturage prescrit.

Question 8 et 9 - OBJECTIF 3



En ce qui concerne la pertinence des actions proposées pour l'objectif 3, tous les participants (100%) donnent une évaluation positive.

En ce qui concerne la demande d'évaluation de la faisabilité des trois actions proposées, les participants fournissent des réponses qui sont résumées et analysées dans le tableau suivant:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
E1	1	6	4	En ce qui concerne les actions en faveur de la gestion durable du patrimoine forestier, l'évaluation de la faisabilité est dans l'ensemble moyennement élevée, ce qui confirme le fait que les participants estiment que le moment est venu, au niveau local, d'entamer un processus partagé d'innovation dans l'approche de la protection et de l'utilisation des territoires forestiers et des zones agro-pastorales environnantes.
E2	1	9	1	
E3	0	6	5	
E4	2	6	3	

Question 10 - OBJECTIF 3

Dans les nombreuses réponses à la question ouverte invitant les participants à indiquer une ou plusieurs actions considérées comme importantes pour la réalisation de l'objectif 3, plusieurs propositions spécifiques émergent. Il est suggéré de promouvoir les activités de plantation d'espèces végétales résistantes aux incendies dans les interfaces forêt/habitat (pas seulement les forêts) et de développer la recherche forestière appliquée liée aux impacts possibles du changement climatique sur les environnements forestiers avec l'identification de solutions techniques innovantes.

Très importantes sont les actions infrastructurelles et les activités expérimentales visant à améliorer la relation avec les réalités socio-économiques locales, en particulier en ce qui concerne le monde agro-pastoral, et l'objectif de connecter les opérateurs forestiers avec ceux de l'élevage d'animaux à l'état sauvage, afin de partager des objectifs et des intérêts communs dans la lutte contre les incendies et l'adaptation au changement climatique. En ce qui concerne la relation avec les acteurs privés du territoire, il est suggéré d'améliorer l'accessibilité routière aux zones forestières privées, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'accès d'urgence et en encourageant, également sur le plan économique, une sylviculture durable dans les zones privées. Enfin, il est jugé utile de prévoir des sanctions/interdictions de passage sur certaines parcelles afin d'éviter les départs de feu/dégradation des écosystèmes forestiers et d'introduire un label "feu" dans les produits en bois.

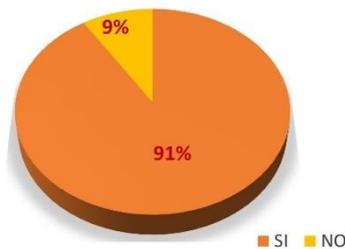
OBJECTIF 4

Améliorer et promouvoir les systèmes de surveillance et d'alerte.

Trois actions sont proposées pour l'objectif 4:

Domaine d'intervention	Actions	
Surveillance	M1	Systèmes de surveillance météo-climatique.
	M2	Systèmes de prévision des risques d'incendie à moyen terme.
	M3	Garantir la pérennité d'un haut niveau d'efficacité de la DFCI.

Question 11 OBJECTIF 4



La majorité des répondants (91%) ont évalué positivement l'adéquation des actions proposées dans leur propre contexte territorial, tandis que seuls 9% les ont jugées insuffisantes.

En ce qui concerne l'évaluation de la faisabilité, les résultats obtenus pour les trois actions proposées sont présentés dans le tableau suivant:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
M1	1	3	7	Évaluation moyenne-haute de la faisabilité des actions liées aux systèmes de surveillance, qui montre que ceux-ci sont perçus par la plupart des parties prenantes comme fondamentaux dans la lutte contre les incendies. Une attention particulière est accordée au renforcement des systèmes de surveillance météorologique et climatique.
M2	2	5	4	
M3	2	5	4	

Question 12 - OBJECTIF 4

Des réponses à la question ouverte demandant aux participants d'indiquer d'autres actions considérées comme importantes pour la réalisation de l'objectif 4, il ressort qu'il est d'abord nécessaire de mettre en œuvre des activités de surveillance et de contrôle tout au long de l'année et pas seulement pendant la saison estivale. En ce qui concerne l'action M3, il est suggéré de renforcer les systèmes de détection des incendies, d'augmenter le nombre et la répartition des stations Météo France installées sur le territoire de la Corse et d'améliorer les activités de communication sur les risques, également avec une plus grande utilisation des outils digitaux et avec la diffusion de panneaux spécifiques destinés à différentes cibles, notamment en favorisant la prise de conscience de l'importance de la prévention dans la lutte contre les incendies de forêt.

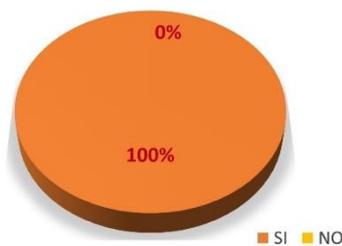
OBJECTIF 5

Promouvoir la recherche et la coopération scientifique sur les risques d'incendie, la vulnérabilité du territoire et les impacts du changement climatique en cours.

Quatre actions sont proposées pour cet objectif :

Domaine d'intervention	Actions	
Recherche	R1	Collecter des données, promouvoir et organiser leur disponibilité.
	R2	Améliorer la compréhension des saisons d'incendie passées en mettant en évidence les événements clés.
	R3	Améliorer la compréhension des interactions entre le feu, les conditions environnementales et météorologiques.
	R4	Développer les connaissances : risques, défis, méthodes.

Questions 13 et 14 - OBJECTIF 5



Dans le cas des actions proposées pour atteindre l'objectif 5, il y a eu une réponse positive à 100%.

En ce qui concerne l'évaluation de la faisabilité des quatre actions susmentionnées, les résultats obtenus sont résumés dans le tableau suivant:

Action	Évaluation de la faisabilité			Brèves considérations
	Faible	Moyenne	Haute	
R1	0	4	7	L'évaluation de la faisabilité des actions pour l'objectif 5 est élevée pour toutes les activités proposées. La réponse pourrait être conditionnée par la prévalence parmi les participants de sujets techniques issus d'organismes publics et de chercheurs scientifiques. Cependant, elle indique que la recherche scientifique est perçue
R2	0	4	7	
R3	0	5	6	

R4	1	3	6	comme stratégique, surtout si elle est appliquée à la gestion et aux opérations de terrain dans la lutte contre les incendies.
----	---	---	---	--

Question 15 - OBJECTIF 5

Les réponses à la question ouverte visant à indiquer les actions supplémentaires considérées comme importantes à ajouter à l'objectif 5, soulignent la nécessité d'activer un pôle de recherche appliquée où il est possible d'interfacer la recherche fondamentale (universités et organismes scientifiques) avec les besoins réels des opérateurs engagés sur le terrain contre les incendies. Il est également jugé important d'accroître les connaissances scientifiques et techniques sur le comportement des incendies, notamment des grands incendies, en relation avec le changement climatique et sur les solutions en termes d'adaptation et de prévention. L'activation d'une plateforme commune pour le partage des données et des résultats de la recherche scientifique appliquée est considérée comme très utile, afin de promouvoir les échanges, les collaborations et la diffusion des bonnes pratiques de gestion durable des forêts. Enfin, pour un changement radical de la gestion actuelle, l'implication des décideurs politiques (administrateurs locaux), des opérateurs économiques et des citoyens et la fourniture d'informations sur une base scientifique sont considérées comme stratégiques.

3. Brèves remarques finales.

Les acteurs de la Région Corse, comme ceux des autres régions transfrontalières qui ont rejoint le processus participatif, s'accordent sur certains aspects considérés comme fondamentaux pour améliorer la lutte contre les incendies et l'adaptation au changement climatique. Ils confirment tout d'abord la nécessité d'accroître la prise de conscience et pas seulement la responsabilisation des collectivités locales (2fire community) face aux problématiques du risque d'incendie et de l'adaptation au changement climatique. À cet égard, l'implication active et permanente du système scolaire national est considérée comme importante, afin de sensibiliser et de former en particulier les jeunes, mais aussi les adultes. La nécessité d'adopter de nouveaux outils de communication et de sensibilisation est confirmée, laissant place à des activités pratiques à caractère expérimental.

En ce qui concerne la gouvernance, la perception de la nécessité d'intégrer la planification forestière régionale à la planification environnementale et urbaine se confirme, avec une attention particulière aux effets potentiels du changement climatique et l'indication d'actions spécifiques d'adaptation et de prévention. Un autre aspect considéré comme fondamental est le développement de processus participatifs visant à une plus grande implication des réalités socio-économiques locales, avec une attention particulière au monde agro-pastoral, ainsi qu'au soutien, même financier, des activités de gestion durable (bonnes pratiques) visant à la prévention des incendies et à l'adaptation au changement climatique. Enfin, il est nécessaire d'assurer une formation ciblée et innovante des opérateurs forestiers, orientée vers des opérations plus efficaces et mieux coordonnées sur le terrain, grâce également au développement de programmes de coopération transfrontalière au sein des pays européens de la zone méditerranéenne.

La gestion durable, également vers une économie circulaire, est considérée comme une perspective de grand intérêt, même si les difficultés culturelles et économiques au niveau local pour innover vers cette perspective d'époque sont soulignées. Dans ce sens, les activités visant à promouvoir l'intégration entre le secteur forestier et le monde agro-pastoral sont considérées comme fondamentales, afin de partager les intérêts et les stratégies économiques du bien-être local durable, de la lutte intégrée contre les incendies et de l'adaptation au changement climatique. Une grande importance est accordée aux activités de gestion visant à prévenir les incendies et à protéger l'environnement afin d'accroître la

résilience des domaines forestiers et des zones d'interface, ainsi qu'aux interventions infrastructurelles visant à améliorer l'accessibilité des zones forestières de montagne et de colline, y compris celles de la propriété privée. Enfin, le développement de la filière complète du bois et de la filière énergétique de la biomasse forestière est espéré.

Les systèmes de surveillance et d'alerte, et plus généralement les activités de contrôle préventif du territoire, sont considérés comme très importants par la plupart des acteurs, et l'on souligne la nécessité de les rendre permanents tout au long de l'année et de développer des technologies innovantes toujours à intégrer à l'expérience acquise par les ressources humaines locales et les opérateurs formés. Presque tous s'accordent sur la nécessité de renforcer les activités de communication sur les risques d'incendie, notamment en utilisant davantage les outils digitaux et en diffusant des panneaux spécifiques destinés à différentes cibles.

Enfin, la recherche scientifique est considérée comme stratégique, surtout si elle est orientée de manière appliquée vers la résolution de problèmes opérationnels, la compréhension du phénomène des feux de forêt et la prévision des conséquences possibles du changement climatique sur les incendies. Dans cette perspective de recherche appliquée aux contextes forestiers locaux, beaucoup d'acteurs considèrent qu'il est utile de renforcer le dialogue entre les organismes scientifiques et les acteurs institutionnels impliqués dans la lutte contre les incendies, ainsi que le partage des données, des résultats de la recherche appliquée et des informations sur des plateformes digitaux facilement accessibles à différents types d'utilisateurs.

Enfin, l'implication et l'information sur une base scientifique des décideurs politiques, des opérateurs économiques et des citoyens sont jugées essentielles.